

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
Initiative Nationale pour le Développement Humain



Rapport d'activités  
2005 - 2010





Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste



« [...] Nous entendons par là la problématique sociale, qui constitue, pensons-Nous, le défi majeur à relever pour la concrétisation de notre projet de société et de développement. En effet, Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir : «l'Initiative Nationale pour le Développement Humain».

Cette initiative s'inscrit dans la vision d'ensemble qui constitue la matrice de notre projet sociétal, modèle bâti sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de cohésion sociale et de travail, mais aussi sur la possibilité donnée à tout un chacun de s'épanouir en déployant pleinement ses potentialités et ses aptitudes.

C'est dans cette vision équilibrée et portée vers l'avenir, que s'inscrivent, du reste, les réformes fondamentales et les projets structurants que Nous avons engagés, ainsi que les progrès et les acquis aujourd'hui engrangés, notamment dans les domaines de la consolidation de l'Etat de droit, de l'élargissement de l'espace des libertés, de la promotion des droits de la femme, de l'enfance et des catégories sociales démunies et fragiles.

Nous avons franchi des étapes importantes dans le processus de construction d'une économie moderne et performante, à travers les multiples projets d'infrastructure et de mise à niveau de l'appareil productif national, et les divers dispositifs de promotion de l'investissement et de l'initiative privée, ainsi qu'à travers les politiques sectorielles et les programmes de développement régional, lancés récemment par Nos soins dans les régions de l'Oriental et de Souss-Massa-Daraâ, pour étayer les réalisations accomplies depuis quelques années déjà dans les Régions du Sud et du Nord du Royaume... [...] »

Extrait du Discours Royal adressé à la Nation  
par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste,  
le mercredi 18 mai 2005



---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>09</b>
<b>PHILOSOPHIE</b>	<b>13</b>
▪ Fondement doctrinal	15
▪ Contexte	16
▪ Valeurs et principes	17
<b>PROCESSUS &amp; PROCEDURES DE MISE EN OEUVRE</b>	<b>19</b>
▪ Programmes	21
▪ Mode de gouvernance	22
▪ Démarche	25
▪ Ciblage	28
▪ Cadrage budgétaire	31
▪ Normalisation	33
<b>REALISATIONS ET ACQUIS</b>	<b>35</b>
▪ Evaluation quantitative	37
▪ Outils et mesures d'accompagnement	45
▪ Appréciation qualitative	50
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>61</b>

---



---

# INTRODUCTION

---



---

Le présent rapport constitue un bilan d'étape pour la période 2005-2010, première phase de la mise en œuvre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Il revêt un caractère stratégique et constitue un arrêt sur les réalisations et les acquis en termes de suivi, d'évaluation, d'analyse et de communication, permettant de dégager des propositions d'amélioration nécessaires pour la deuxième phase INDH 2011-2015.

Ainsi, ce document se propose de mettre en relief le contexte marocain ayant présidé au lancement de cette Initiative, sa démarche, sa philosophie, ses fondements, son mode de ciblage et de gouvernance et le montage financier. De même, un accent particulier sera mis sur les réalisations tant sur le plan quantitatif que qualitatif avec une analyse critique tenant compte des différentes recommandations issues de l'ensemble des missions de concertation, d'évaluation, d'enquêtes menées auprès des différents acteurs en charge de l'INDH.

Enfin, il y a lieu de noter que grâce à l'implication effective de ces acteurs et à la mobilisation des moyens financiers conséquents, l'INDH a pu malgré son jeune âge, concrétiser une transformation sociale profonde par l'amélioration continue, évolutive et performante des conditions de vie de la population démunie. Chose qui a permis l'ancrage de la confiance, le respect de la dignité humaine et l'instauration de la culture de la participation. Ce sont autant d'acquis considérables, partagés par l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux qui ont assuré à l'Initiative un positionnement à l'échelle mondiale, l'érigeant en un projet innovant en matière de gouvernance du développement humain.

---



---

PHILOSOPHIE

---



## FONDEMENT DOCTRINAL

A ce jour, l'examen des doctrines du développement et du développement humain en particulier, a permis de mettre en exergue cinq grandes tendances qui se sont succédées.

Au début des années 60, l'accent a été mis sur l'accumulation du capital et la croissance économique basée sur le développement des infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles.

Cette croissance économique était censée générer et diffuser le progrès social. L'être humain et encore moins la conservation des ressources naturelles ne constituaient une préoccupation du développement.

Au cours des années 70, le concept de développement s'est focalisé sur les politiques d'éducation, de santé et des progrès scientifiques et technologiques considérés comme facteurs fondamentaux et indispensables au gain de la productivité.

A partir des années 80, les politiques publiques ont été orientées vers la croissance économique par la stabilisation macroéconomique et les réformes économiques structurelles. Ce qui devait constituer un préalable à la redistribution des richesses.

Dès les années 90 et jusqu'à nos jours, l'accent a été mis sur l'importance de la démocratie et de l'Etat de droit. Les mots d'ordre ont dès lors porté sur le développement humain en termes de libertés publiques et de droits politiques, économiques et sociaux.

L'émergence de cette notion de développement humain est apparue comme un concept unifiant et englobant toutes les doctrines classiques de développement, postulant que le bien être est la seule et vraie finalité.

L'avènement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, comme un fait social inédit, vient enrichir les différentes réflexions en s'inscrivant dans une dimension plus large que celle de la simple croissance économique, en intégrant la justice et l'équité sociales, la garantie des droits humains fondamentaux et l'élargissement des opportunités et des choix individuels et collectifs.

Désormais, la démocratie et la bonne gouvernance sont, consubstantiellement, des conditions sine qua non du développement humain.

---

## CONTEXTE

Depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'Assiste au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Maroc s'est engagé dans un vaste processus de réformes politiques, économiques, sociales et religieuses. Notre pays s'est inscrit dans une réelle dynamique de changement sur tous les niveaux à même de renforcer les jalons de l'Etat de droit et de démocratie et de permettre l'élargissement des espaces de libertés et l'accroissement de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la protection sociale.

C'est dans ce contexte que procède l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, lancée le 18 mai 2005 par Sa Majesté le Roi et qui a mis en exergue l'importance du concept de développement, centré sur l'élément humain, à intégrer dans la conduite des politiques publiques. Certes, L'Initiative a mûri au fil des déplacements et des visites effectuées par Sa Majesté le Roi à travers les différentes régions du Royaume pour s'enquérir de la situation des citoyens.

Il va sans dire que le changement ne peut s'opérer sans la prise en compte de la dimension humaine, parce qu'investir dans le capital humain c'est investir dans le futur du pays.

Dès lors, le choix s'est fait en optant pour le parallélisme entre le développement économique et le développement humain.

L'INDH est un chantier novateur qui se base sur une approche managérielle à travers sa philosophie, sa démarche, sa vision, ses valeurs et principes. C'est une expérience marocaine, faite par les marocains, pour les marocains, et qui tend à combiner dans un même mouvement, développement, démocratie et participation citoyenne.

L'objectif recherché par l'Initiative est de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la précarité. Elle se base sur un socle de valeurs universelles visant le respect de la dignité humaine, l'ancrage de la confiance en soi et en l'avenir, la participation de tout un chacun dans les processus de prise de décisions, la bonne gouvernance et la pérennité des initiatives et des projets initiés.

Ainsi, l'INDH est un projet de société inclusif, participatif et complètement territorialisé.

## VALEURS ET PRINCIPES

L'INDH est une philosophie qui se base sur un socle de valeurs et principes déclinés ci-après :

### **LA DIGNITÉ**

La dignité est considérée comme un attribut de l'exercice de la citoyenneté par l'INDH qui prône le respect inconditionnel de l'Homme et son acceptation dans la diversité. L'Initiative contribue à la promotion des conditions de vie des populations à travers leur insertion dans le tissu économique et social.

### **LA CONFIANCE**

Grâce à sa démarche, l'INDH vise à influencer positivement le comportement des populations. La confiance, vecteur d'épanouissement et d'émergence des capacités, se construit progressivement et au fil du temps.

### **LA PARTICIPATION**

L'INDH permet à la population d'exprimer ses propres besoins dans une démarche d'écoute et de concertation. Elle permet également à chaque individu, acteur ou intervenant, d'assumer son rôle dans le processus de prise de décisions en vue de promouvoir un développement local en synergie et en partenariat.

### **LA BONNE GOUVERNANCE**

Au regard à la portée stratégique de l'INDH, un cadre de gouvernance approprié et normalisé a été mis en place, exigeant un sens élevé de responsabilité, de reddition des comptes, de transparence et d'efficience.

### **LA PÉRENNITÉ**

L'appropriation des projets par les bénéficiaires et les porteurs de projets est un gage et un préalable pour la pérennité des réalisations de l'Initiative.

Ainsi, L'initiation de l'ensemble des projets INDH, se fait dans un cadre transparent, contractualisé, selon une approche de proximité, de concertation et de partenariat constituant ainsi les principes directeurs de l'Initiative. Il s'agit là, d'une véritable démarche de mise en œuvre.



---

PROCESSUS & PROCÉDURES  
DE MISE EN ŒUVRE

---



## PROGRAMMES

Pour faire valoir sa démarche de mise en œuvre, le chantier INDH a arrêté quatre programmes par lesquels il vise à réduire les grands déficits enregistrés sur le plan socio économique à travers la satisfaction des besoins fondamentaux de la population démunie. Ces programmes se présentent comme suit :

- ♦ Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- ♦ Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain ;
- ♦ Le programme de lutte contre la précarité ;
- ♦ Le programme transversal.

Ces programmes complémentaires, sont déclinés notamment en :

- ♦ Activités d'accès aux infrastructures et services sociaux de base : amélioration d'accès à la scolarisation, amélioration d'accès aux soins de santé, à l'électricité, à l'eau potable, à l'assainissement et à la voirie ;

- ♦ Activités génératrices de revenus et activités de soutien à la création d'emplois et de revenus stables ;
- ♦ Soutien aux actions d'animation sociale, culturelle et sportive ;
- ♦ Renforcement de l'ingénierie sociale ;
- ♦ Réalisation des projets à fort impact ;
- ♦ Activités de communication institutionnelle et de proximité ;
- ♦ Promotion et accompagnement du tissu associatif.

Les objectifs escomptés des programmes précités s'apprécient à travers la recherche de la cohésion sociale, l'égalité des chances, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations précaires et démunies, la réinsertion familiale et socio professionnelle des populations cibles et la promotion de l'approche genre. Ils puisent, par ailleurs, leur efficacité du mode de gouvernance mis en place.

---

## MODE DE GOUVERNANCE

Afin d'asseoir sa démarche et de concrétiser ses objectifs, ses valeurs et ses principes, l'INDH se base sur un mode de gouvernance inédit à travers des comités de développement humain à composition tripartite qui font participer les élus, les représentants du tissu associatif et les services déconcentrés de l'Etat.

Ces comités constituent des espaces d'identification des besoins, de planification, de délibération, de concertation et de suivi évaluation, contrairement aux approches de développement strictement sectorielles isolées et non intégrées, qui génèrent la grande dispersion des efforts, des ressources et des intervenants.

Ainsi, le rôle dévolu à la société civile, au sein des comités de développement humain, va au-delà de missions classiques d'animation à de véritables fonctions de décision, d'innovation, d'expertise et de veille. La dynamique engendrée a impliqué la constitution de véritables réseaux et l'exercice réel du partenariat.

L'INDH est ainsi porteuse d'un projet de renouveau du management public. Elle puise son esprit du « nouveau concept de l'autorité », faisant de l'efficacité, de la proximité et de l'écoute permanente des besoins et attentes des citoyens, une orientation majeure de l'action publique.

L'Initiative a induit dans son sillage une transformation des modes et des processus de prise de décision en faveur d'une collégialité et d'une action coordonnée entre les élus, les représentants de la société civile et les services extérieurs de l'Etat.

Le modèle organisationnel de l'INDH comporte des organes de gouvernance tant au niveau territorial que central, pour permettre une large participation et une représentativité des populations pour une meilleure appropriation et viabilité des projets et des interventions à travers le dynamisme du tissu associatif \* (voir annexe I) et des acteurs du développement local et de proximité.

# MODE DE GOUVERNANCE

## LE NIVEAU TERRITORIAL

Le **Comité Régional de Développement Humain (CRDH)** présidé par le Wali de Région, a pour mission d'assurer la cohérence globale des Initiatives Provinciales de Développement Humain, la mise en convergence des programmes sectoriels et ceux des Collectivités Locales ainsi que le pilotage du programme de lutte contre la précarité.

Le **Comité Provincial ou Préfectoral de Développement Humain (CPDH)** présidé par le Gouverneur, a pour mission la validation des Initiatives Locales de Développement Humain (ILDH), l'allocation des ressources et la supervision de la mise en œuvre des programmes INDH.

Le **Comité Local de Développement Humain (CLDH)** présidé par le président de la Commune a pour

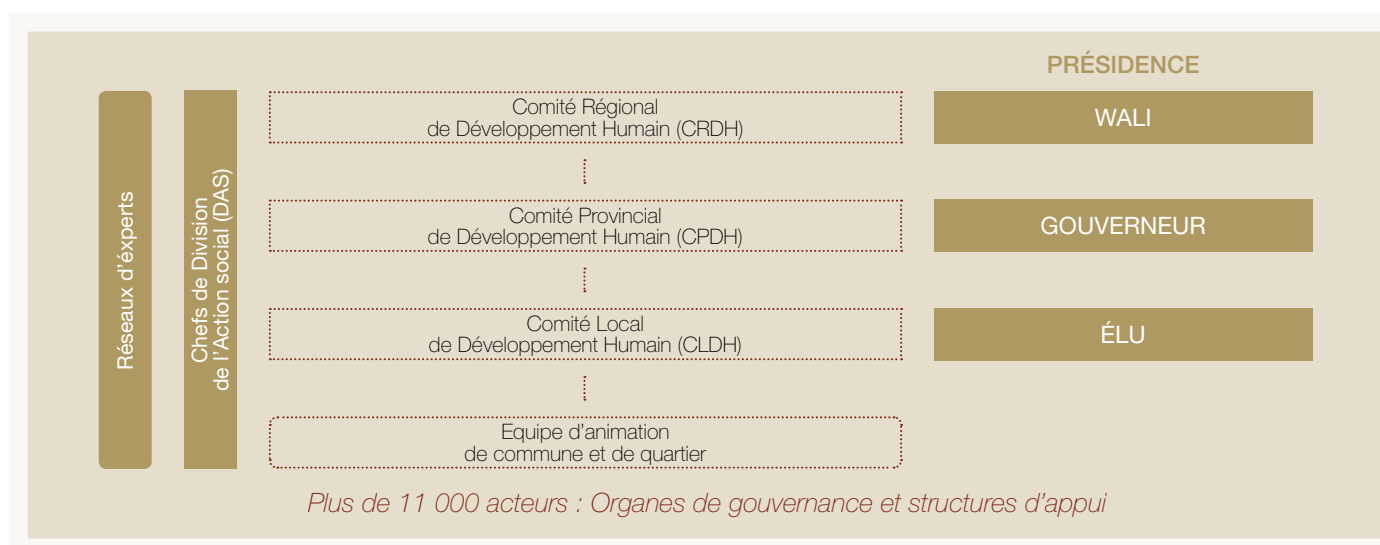
rôle l'élaboration de l'ILDH, la mise en œuvre des projets et actions retenus.

Les **Divisions de l'Action Sociale (DAS)** noyau dur de l'action sociale au niveau local, assurent la participation au niveau local, le secrétariat administratif du CPDH, exécutent ses décisions et appuient les équipes d'animation.

Les **Equipes d'Animation de Communes et de Quartiers** ont pour mission la réalisation du diagnostic participatif, l'aide à l'expression des besoins et à la formulation des projets.

Le **réseau d'experts** mis à la disposition des comités de développement humain pour leur apporter l'expertise nécessaire en matière de conseil et gestion des projets INDH.

## MODÈLE ORGANISATIONNEL AU NIVEAU TERRITORIAL



# MODE DE GOUVERNANCE

## LE NIVEAU CENTRAL

**Le Comité stratégique**, présidé par le Premier Ministre est composé des membres du Gouvernement, d'établissements et organismes publics. Son rôle est de valider les stratégies et les décisions proposées par le Comité de Pilotage.

**Le Comité de Pilotage**, présidé par le Premier Ministre est composé des départements de l'Intérieur, des Finances, du Développement Social et de l'Aménagement du Territoire. Son rôle est de définir le cadrage budgétaire, de promouvoir la coopération internationale et d'assurer le suivi et l'évaluation générale de l'INDH.

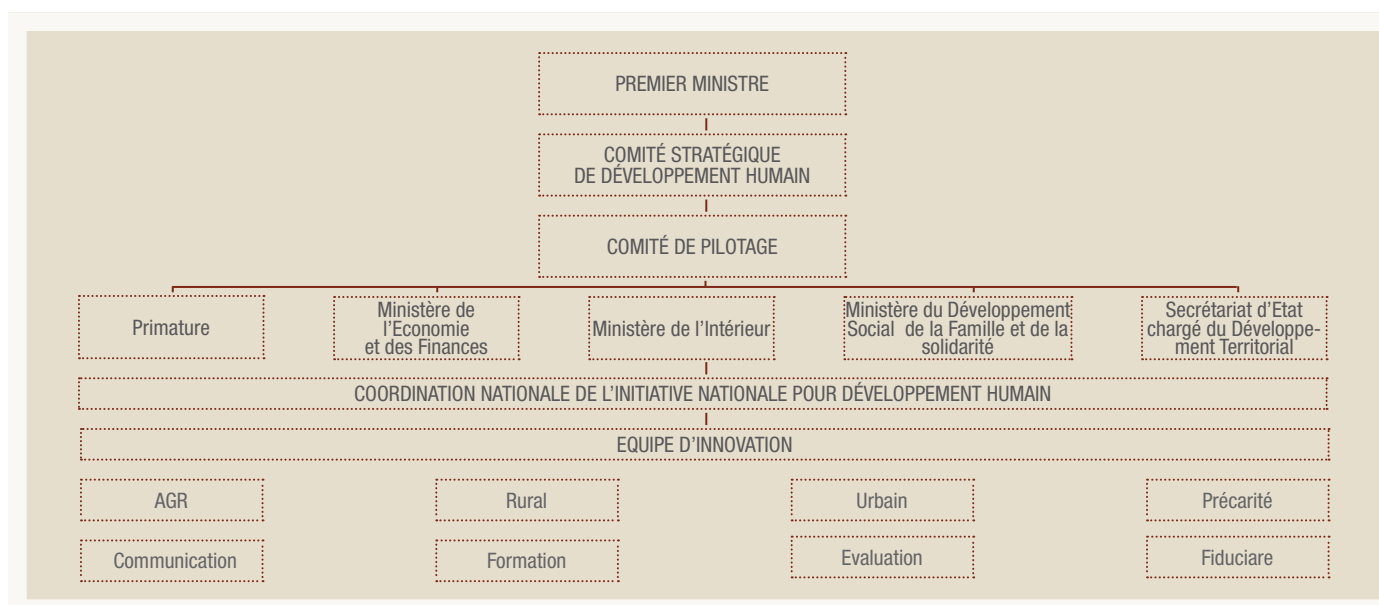
**La Coordination Nationale de l'INDH**, administration de mission, placée auprès du Ministère de l'Intérieur,

assure la normalisation, l'accompagnement et le suivi des programmes INDH.

**Les équipes d'innovation**, à composition pluridisciplinaire et interministérielle constituent des groupes de réflexion /thématique, mobilisés par la Coordination Nationale de l'INDH en cas de besoin.

La composition tripartite des organes de gouvernance au niveau territorial, imprégnée de la philosophie INDH, apporte une richesse, une valeur ajoutée voire une ingénierie sociale ascendante pour la mise en œuvre des programmes de l'Initiative. De même, l'organisation centrale renforce cette gouvernance démocratique. Ceci favorise la démarche de mise en œuvre et trace sa logique pédagogique.

## MODÈLE ORGANISATIONNEL AU NIVEAU CENTRAL



# DÉMARCHE

## PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL ET D'EXCLUSION SOCIALE EN MILIEU URBAIN

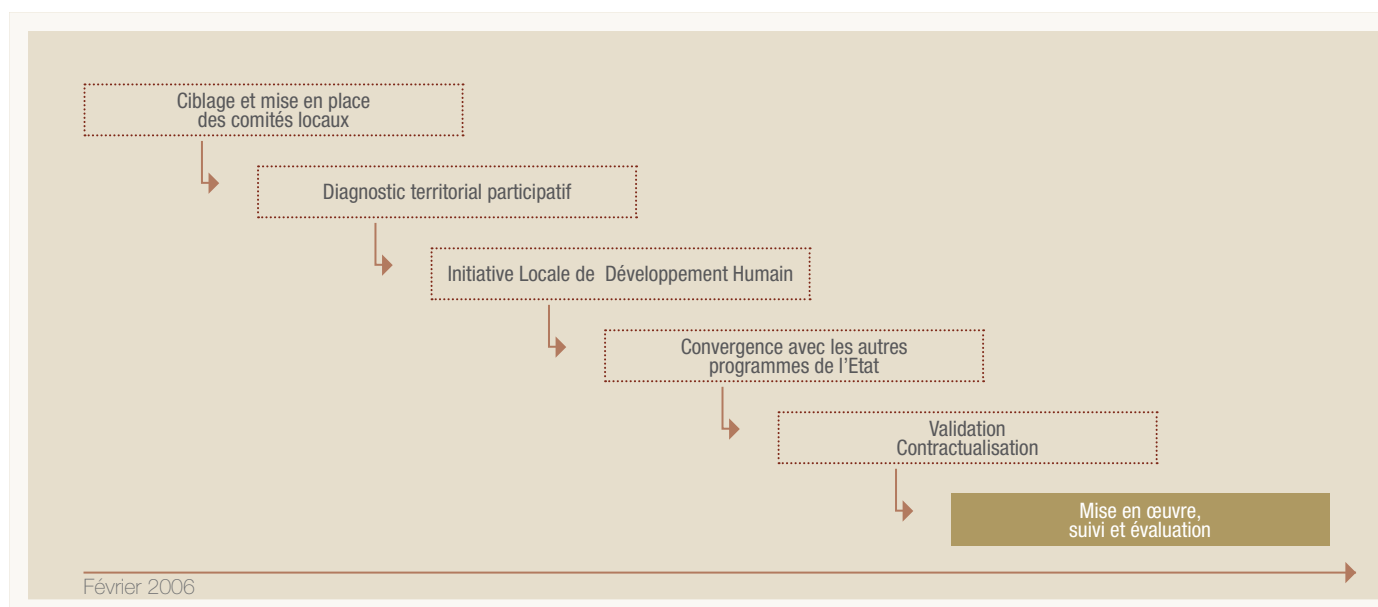
La commune est l'entité de base où se produit le processus de planification stratégique visant le développement humain local.

Les Comités Locaux de Développement Humain (CLDH) élaborent les Initiatives Locales de Développement Humain (ILDH) sur la base du diagnostic participatif effectué par les équipes d'animation.

Les ILDH comprennent des actions facilitatrices à fort impact, des projets éligibles INDH et des projets intégrés dans le cadre de la convergence.

Les ILDH une fois formulées sont soumises au Comité Provincial de Développement Humain (CPDH) pour validation et contractualisation. Le financement des projets retenus est systématique.

Le suivi-évaluation est assuré à différents niveaux par les instances mises en place et se concrétise par l'élaboration de rapports et de bilans.



# DÉMARCHE

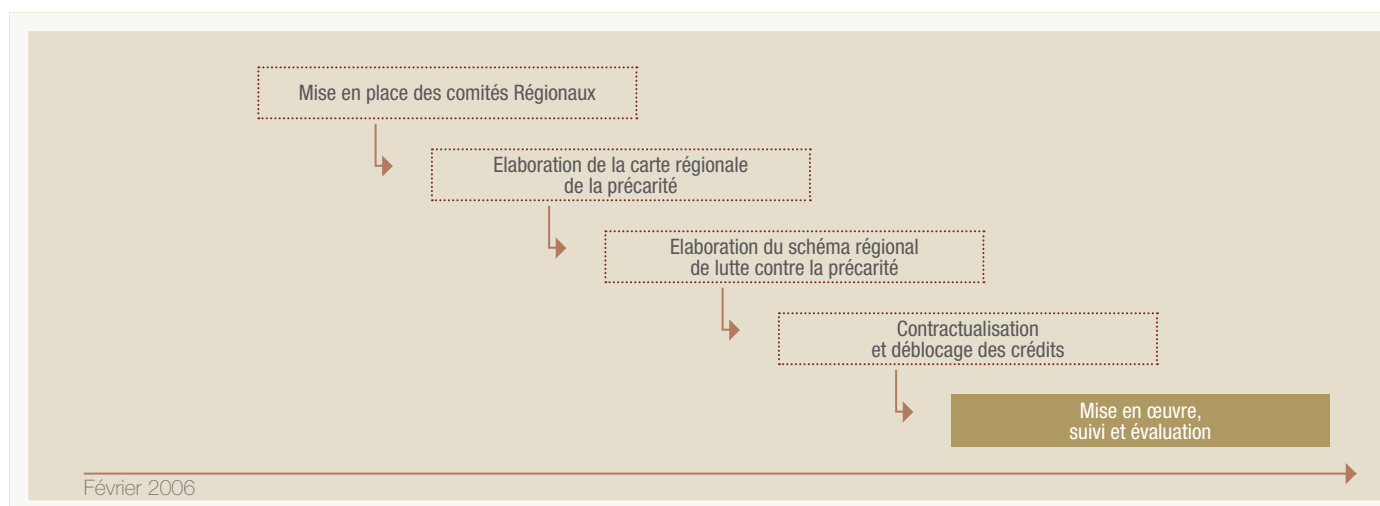
## PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

La précarité est « une situation de fragilité, source d'isolement et d'exclusion, due à l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux »

Elle présente plusieurs aspects avec des degrés variables en fonction du profil des personnes en situation de précarité et de l'existence ou non de filets sociaux. Le programme de lutte contre la précarité qui revêt un caractère régional, a pour objectif de favoriser la réinsertion familiale et socio professionnelle des personnes concernées ainsi que l'amélioration de la qualité des prestations offertes par les associations et institutions publiques pour atteindre les standards de qualité qui garantissent les conditions de la dignité humaine.

Ainsi, dès la mise en place des comités régionaux de développement humain (CRDH), ceux-ci procèdent à l'élaboration des cartes régionales et des schémas régionaux de précarité sur la base du recensement des populations cibles, des infrastructures, des centres d'accueil existants et d'identification des besoins de mise à niveau.

Les CRDH procèdent, par la suite, à la contractualisation des engagements à travers des conventions types et au déblocage des fonds nécessaires à la concrétisation des programmes arrêtés. Le suivi-évaluation est assuré par les instances dédiées à cette mission.



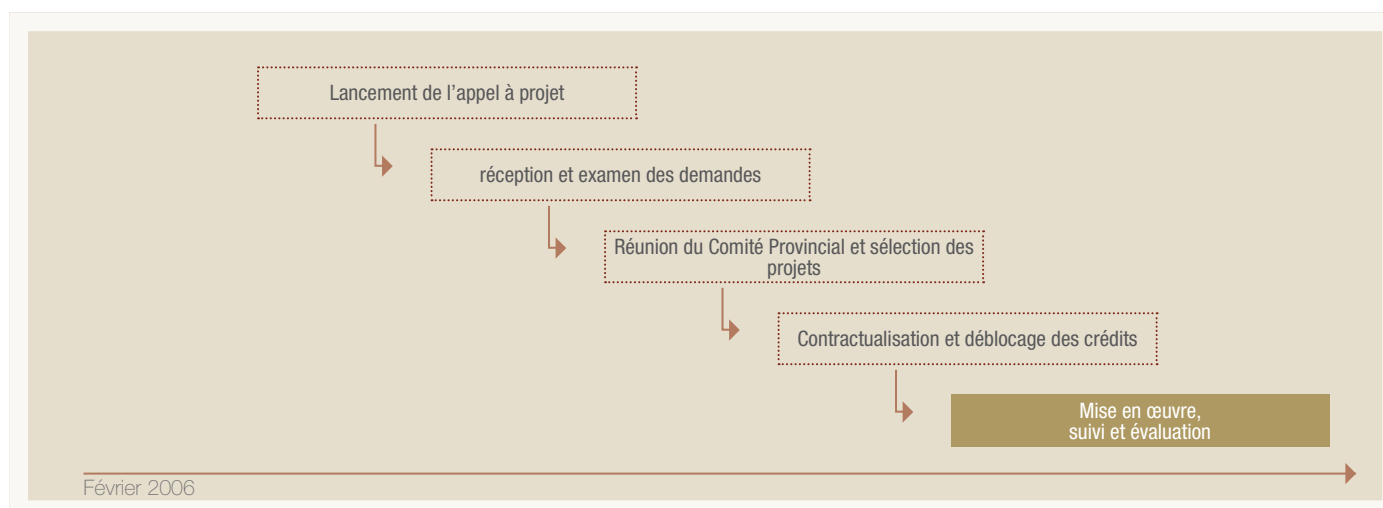
# DÉMARCHE

## PROGRAMME TRANSVERSAL

Le programme Transversal qui se base sur la procédure d'appel à projets, relève de la responsabilité du Comité Provincial de Développement Humain (CPDH) qui veille à l'application de sa démarche.

Après la sélection des projets retenus qui se fait sur la base des critères d'éligibilité répondant aux objectifs de l'INDH, suit la phase de contractualisation et de déblocage des fonds nécessaires à la concrétisation des projets.

Les programmes INDH se basent sur un ciblage géographique des populations les plus démunies dans tout le Royaume. Ils font, tous, l'objet d'un accompagnement, d'une évaluation et d'un audit systématiques.

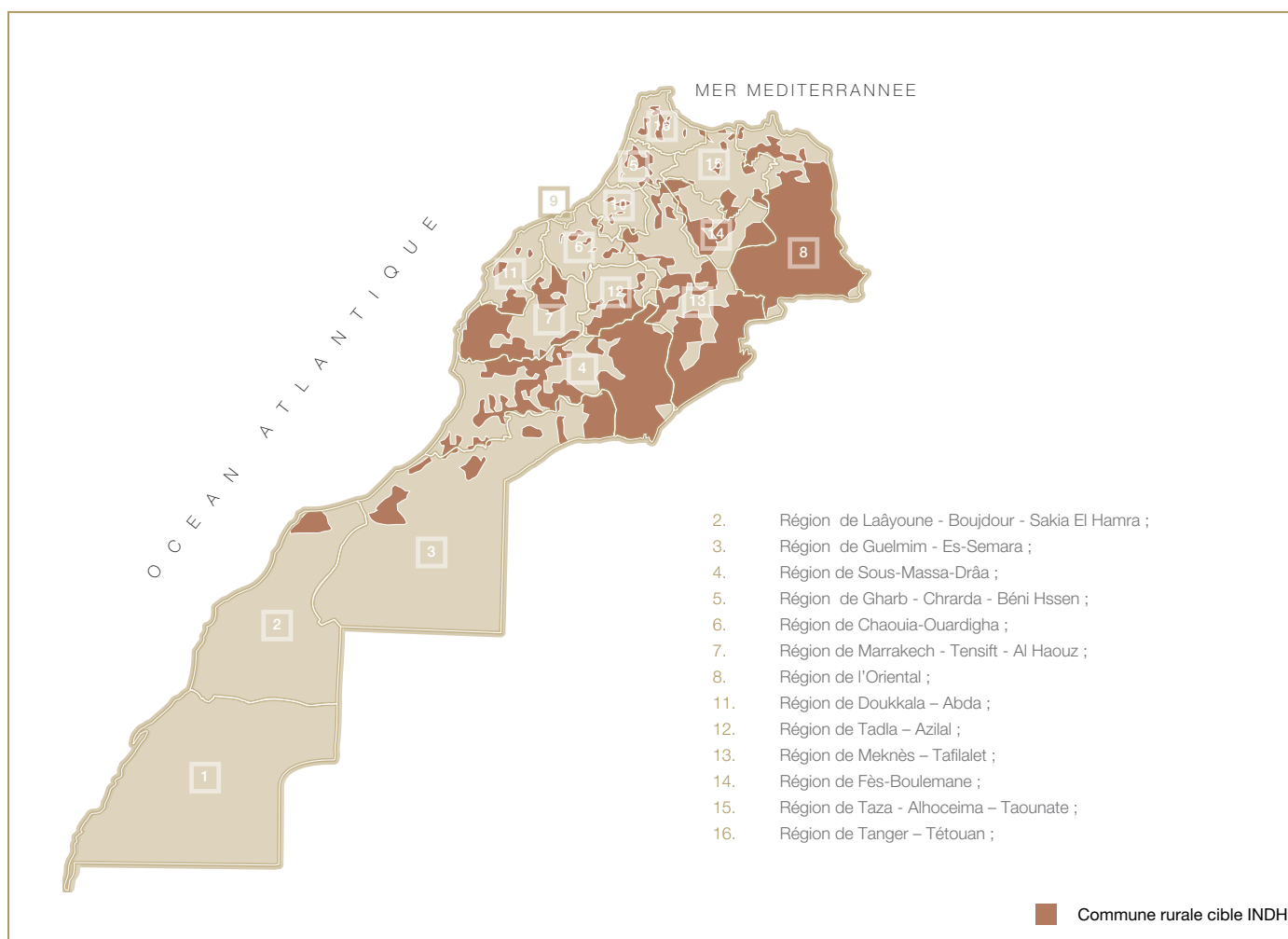


# CIBLAGE

Le mode de ciblage adopté par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain a permis de toucher les populations démunies et les territoires pauvres en se basant sur des critères d'identification et de sélection scientifiques et objectifs.

♦ Le ciblage en milieu rural a permis d'identifier **403** communes rurales éligibles sur la base du taux de pauvreté avoisinant ou dépassant **30%**.

Cette identification a été réalisée à partir de la carte de la pauvreté établie par le Haut Commissariat au Plan en 2004.



# CIBLAGE

- ♦ Le ciblage en milieu urbain a concerné **264 quartiers** urbains relevant des villes et des agglomérations urbaines dont la population dépasse 100.000 habitants.

Cette identification a été faite sur la base d'une batterie de critères composée du taux de chômage, de la taille

de la population bénéficiaire, de l'existence et l'amplitude de l'habitat insalubre, du déficit en infrastructure et services publics de base, de la complémentarité avec les programmes de développement local et l'implication budgétaire des partenaires.

## RÉSULTAT DU CIBLAGE URBAIN

Villes	Nbre de quartiers retenus	Villes	Nbre de quartiers retenus
Grand Casablanca	54	Nador	4
Rabat		Khémisset	4
Salé	30	Lâayoune	4
Témara		Béni-Méllal	4
Fès	20	Settat	4
Marrakech	20	Gulemim	4
Tanger	20	Oued Eddahab-Dakhla	4
Meknès	10	Al Hoceima	4
Oujda	10	Mdiq-Fnideq	2
Kénirta	8	Youssoufia	2
Agadir	8	Taza	2
Tétouan	6	Guercif	2
Safi	6	Tan-Tan	2
Inzegane Ait Melloul	6	Es-smara	2
Larache	6	Boujdour	2
Ksar El Kebir	6	Assa-Zag	2
Khouribga	4	Tata	2
El Jadida	4	Aousserd	2

| Total villes : 36 | Total quartiers : 264

---

# CIBLAGE

Compte tenu de l'impossibilité matérielle d'assurer une couverture exhaustive et concomitante de toutes les régions et de toutes les catégories, il a été jugé pertinent d'adopter des critères objectifs d'urgence pour déterminer les bénéficiaires à titre prioritaire.

L'identification nominative des communes rurales et des quartiers cibles a été effectuée dans le cadre d'une concertation locale élargie menée par les CPDH de concert avec les élus et les représentants de la société civile sur la base de données objectives.

Ainsi, les programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural et l'exclusion sociale en milieu urbain sont mis en œuvre sur la base de l'Initiative Locale de Développement Humain (ILDH), acte de planification territoriale pluriannuelle, retraçant les projets de développement retenus et à réaliser.

En effet, de nombreux quartiers et bidonvilles et plusieurs communes connaissent des situations difficiles marquées par l'insuffisance des accès aux équipements et services sociaux de base.

- ♦ Le ciblage catégoriel a concerné les huit populations en situation de précarité à savoir les jeunes sans abri et les enfants des rues, les ex-détenus sans ressources, les enfants abandonnés, les malades mentaux sans abri, les femmes en situation de grande précarité sans ressources, les personnes handicapées, les mendiants et vagabonds et les personnes âgées démunies.

L'identification de ces personnes s'est faite par la carte provinciale de la précarité qui sert de base pour le schéma régional de lutte contre la précarité.

- ♦ Par le biais de l'appel à projets, sont identifiés à l'échelle de l'ensemble des provinces et préfectures du Royaume, les porteurs de projets INDH, qui sont notamment les associations, les coopératives, les groupements d'intérêt économique, les communes non cibles et les services déconcentrés de l'Etat.

Par ailleurs, et pour permettre la réalisation de ces programmes, un ferme engagement a été pris pour œuvrer sans relâche en vue de participer efficacement à faire sortir les catégories ciblées de l'exclusion et du sous-développement en leur permettant de prendre en charge leur propre essor.

## CADRAGE BUDGÉTAIRE

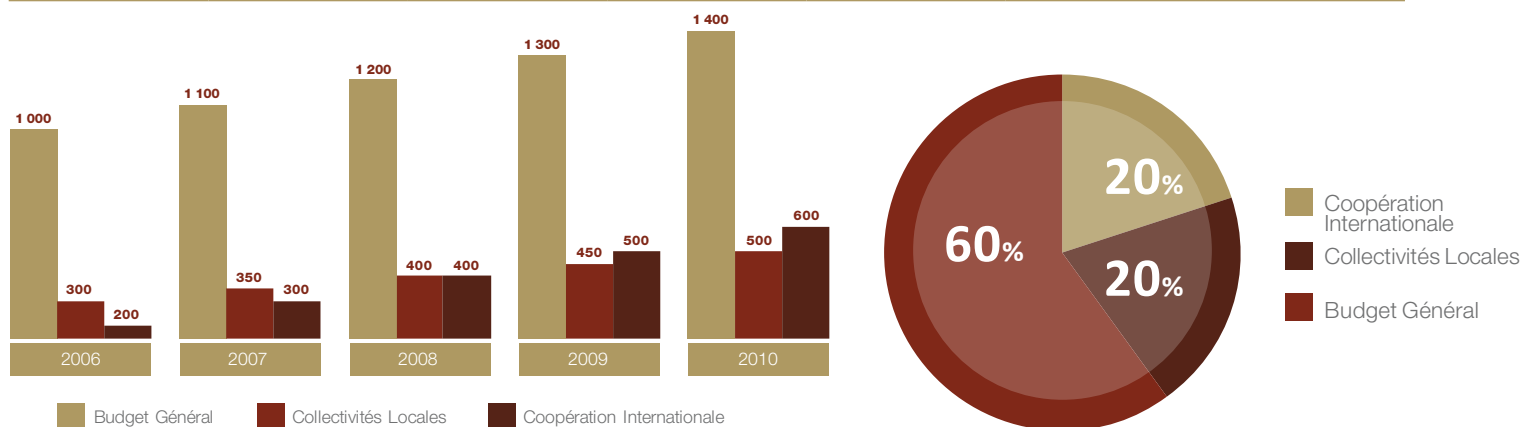
La mise en œuvre de l'INDH a nécessité la mise en place d'un Compte d'Affectation Spécial dont l'ordonnateur est le Premier Ministre. Pour le programme prioritaire 2005, une enveloppe budgétaire de l'ordre de 250 millions de dirhams a été mobilisée. Pour la période 2006-2010, un budget de 10 milliards de dirhams a été affecté pour le financement des projets INDH. Ce budget a été réparti à raison de 2,5 milliards de dirhams par programme.

Par ailleurs L'INDH s'est caractérisée par l'assouplissement des procédures d'exécution des programmes et s'est accompagnée de dispositions rigoureuses de contrôle, notamment le système d'information comptable et financier interconnecté entre le Ministère de l'Intérieur et la Trésorerie Générale du Royaume afin d'effectuer un suivi en temps réel de l'exécution financière des enveloppes allouées.

### LES SOURCES DE FINANCEMENT

Sources / Années	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL
Etat	1000	1100	1200	1300	1400	6000
Collectivités locales	300	350	400	450	500	2000
Coopération Internationale	200	300	400	500	600	2000
Total	1500	1750	2000	2250	2500	10000

Tab 1 : Les sources de financement (chiffres en Millions de DH)



Répartition annuelle des contributions au financement de l'INDH période 2006-2010 (Chiffres en MDHS)

Les sources de financement (chiffres en Millions de DH)

# CADRAGE BUDGÉTAIRE

La coopération internationale, appuie année en année le chantier INDH et soutient ses réalisations qui évoluent dans

un véritable cadre réglementaire et normalisé garantissant ainsi la matérialisation des valeurs et principes de l'Initiative.

## COOPÉRATION INTERNATIONALE

Situation des financements mobilisés auprès des partenaires financiers de l'INDH						
Bailleurs de fonds	Montant en devise	Montant réel ou estimé en MDH	Nature	Date de signature des conventions	Versements effectifs au CAS INDH en MDH	% versements effectifs au CAS INDH
Union Européenne	60 M€	660,000	Appui budgétaire sectoriel	19/12/2007 Av 19/10/2010	629,761	95%
Arabie Saoudite	50 M\$	425,000	Don	21-oct.-07	171,506	40%
France	8 M€	90,068	Don	29-nov.-07	90,068	100%
Italie	8 M€	90,043	Conversion de dettes	13-mai-09	90,043	100%
Espagne	7,5 M€	84,175	Conversion de dette	courant 2007	84,175	100%
MCC	9,3 M\$	79,000	Don	31-août-07		- *
Allemagne (KFW)	5 M€	55,864	Don	19/12/2008 Av 19/10/2010	55,864	100%
Belgique	4 M€	44,000	Appui budgétaire sectoriel	PIC 23-34 nov 09 Av 19 oct 2010	43,285	98%
Japon	4 M\$	34,261	Aide à la balance des paiements	15-nov.-05	34,261	100%
Chine	30 M Yuans Renminbi	36,229	Don en nature	17-déc.-07	-	100%
FADES	0,7 MDK	21,000	Don	28-mars-08		-
Banque Islamique de Développement	1 M\$	8,500	Don	21-mai-09		-
Guinée Equatoriale	1 M\$	7,947	Don	Août 2009	7,947	100%
Fonds OPEP	0,3 M\$	2,500	Don	5-mai-08		-
<b>TOTAL DONNS en MDH</b>		<b>1 638,587</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 206,910</b>	<b>-</b>
BIRD (Prêt n°7415 MOR du 15 décembre 2005)	100 M\$	850,000	Prêt	15-déc.-06	355	
				2-juil.-09	177	(15,8 M Euros)
				24-mars-10	177	(15,8 M Euros)
						(15,8 M Euros)

Tab 2 : Les sources de financement (chiffres en Millions de DH)

\* Agence pour le Partenariat et le Progrès gère les fonds alloués par le MCC

## NORMALISATION

La mise en œuvre normalisée de l'INDH a exigé l'élaboration de textes réglementaires et de manuels de procédures relatifs aux différents programmes à même de permettre l'harmonisation et la standardisation de la démarche. Ceux-ci sont autant de supports réglementaires, fruits d'un travail participatif et de concertation entre les différents acteurs.

Les manuels de procédures ont concerné les programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural, l'exclusion sociale en milieu urbain, la précarité et le transversal ainsi que la gestion fiduciaire et les activités génératrices de revenus.

Ils ont permis l'instauration d'une discipline de travail fondée sur des instruments et des outils offrant un cadre méthodologique précis et opérationnel aidant les opérateurs concernés à mieux identifier les besoins, préparer les projets et mettre en œuvre les plans d'actions visant le développement humain.

De même, la sauvegarde environnementale et sociale a été soumise à des normes veillant au respect de l'environnement et sans déplacement involontaire des populations. Des outils y afférents ont été élaborés et mis à la disposition de l'ensemble des acteurs.

Par ailleurs, des notes d'orientations méthodologiques sont adressées annuellement aux Comités Régionaux, Provinciaux et Locaux de Développement Humain, les incitant à une meilleure performance de leurs actions et activités à partir des enseignements tirés de l'évaluation des exercices précédents dans une optique de capitalisation.

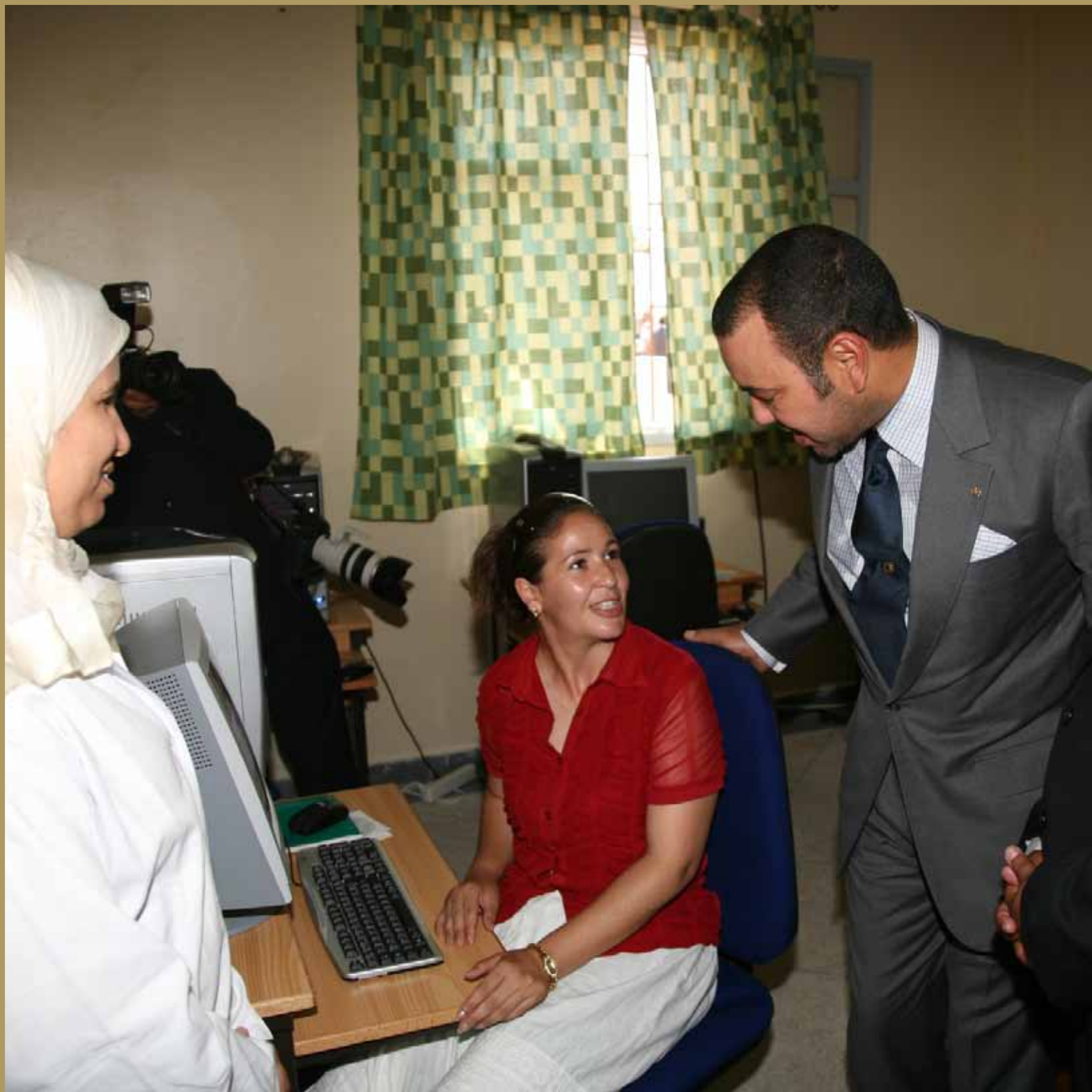
D'autres mesures d'accompagnement ont été prises se rapportant essentiellement à l'adoption de la stratégie de formation et renforcement de capacités, de la stratégie de communication institutionnelle et de proximité et d'un cadre normalisé de suivi évaluation.



---

# RÉALISATIONS & ACQUIS

---



## EVALUATION QUANTITATIVE

Depuis son lancement, l'INDH a enregistré des résultats probants, aussi bien quantitatifs que qualitatifs, démontrant ainsi la pertinence de sa démarche et la justesse de son approche.

Certes, l'INDH est porteuse d'un pacte national pour le développement humain, d'une ambition à grande visée pour le pays et d'une démarche stratégique de transformation sociale et des modes de gouvernance publique.

L'Initiative a également amorcée une dynamique sociale dans les zones où vivent les populations défavorisées à travers des projets et des réalisations concrètes.

Par ses réalisations, l'INDH a concouru à la promotion des populations démunies en améliorant leurs conditions de vie, en garantissant leur bien être et en renforçant leurs potentialités et capacités, permettant ainsi une intégration sociale et une insertion économique, particulièrement à travers les activités génératrices de revenus.

Ceci n'a pu être obtenu que grâce à une planification ascendante qui a permis de lever des projets et actions de développement concernant les différents aspects de la vie en société au profit de plus de 5,2 Millions de personnes.

Le nombre de ces projets ou actions s'élève à plus de 22.000 mobilisant un montant d'investissement global de 14.148.997.851 DHS dont la contribution de l'INDH est de l'ordre de 8.406.623.017 DHS.

Pour présenter cette évaluation, il est proposé de l'articuler autour de deux volets : d'abord, le programme prioritaire 2005, ayant servi au démarrage de l'INDH, ensuite le bilan global – 2006/2010 - de la mise en œuvre de l'Initiative qui sera décliné selon les programmes.

---

# EVALUATION QUANTITATIVE

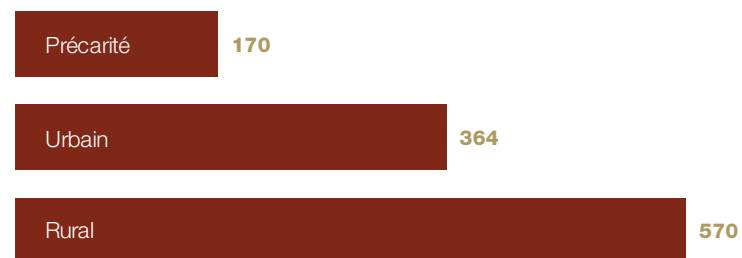
## LE PROGRAMME PRIORITAIRE 2005

Lancé le 7 septembre 2005 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste à Mdiq-Fnideq, le programme prioritaire de l'INDH a permis de relever chez l'ensemble des forces vives de la nation une forte mobilisation et une réelle mutualisation.

Le programme prioritaire 2005 a permis le démarrage effectif de l'INDH avec la mise en place des organes de gouvernance, l'amorce de l'approche stratégique et participative et le lancement d'actions à court terme de développement humain et à très fort impact : lutte contre l'abandon scolaire, soutien à la santé et amélioration du cadre de vie des populations.

C'est ainsi, que 1.104 projets ont été réalisés grâce à la mobilisation d'un financement global de l'ordre de 599.798.540 DHS dont la contribution INDH est de 244.410.310 DHS et la participation des partenaires, à savoir les départements sectoriels, les associations nationales et les collectivités locales, avec un montant de 355.388.230 DHS.

Les résultats largement positifs du programme prioritaire ont favorisé la mise en œuvre de la phase 2006-2010 qui a franchi des étapes importantes en matière de renforcement des capacités, d'imprégnation des principes de participation, de mobilisation, de bonne gouvernance et de communication autour de l'INDH.



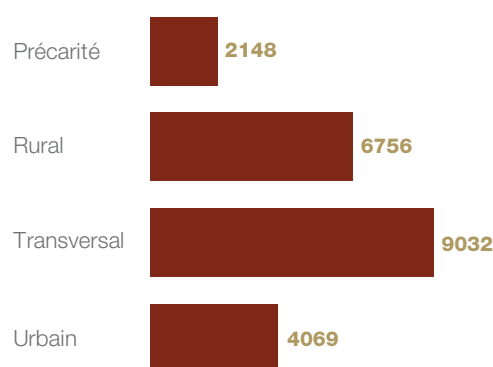
Nombre de projets programmés dans le cadre de l'INDH en 2005

## EVALUATION QUANTITATIVE

### SITUATION GLOBALE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'INDH

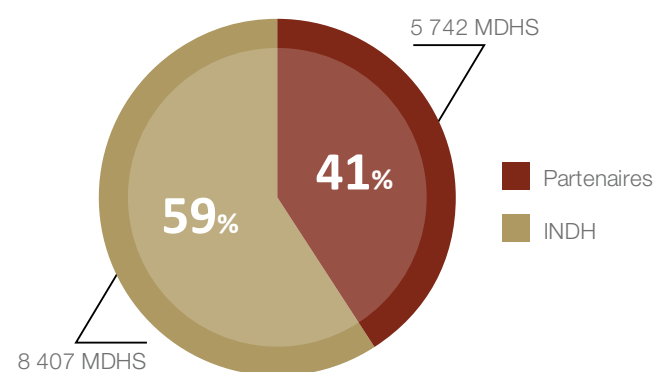
Durant la période 2006-2010, plus de 22 000 actions et projets de développement ont été lancés, leur répartition par programme et l'enveloppe budgétaire nécessaire à leur financement se résument dans les graphiques analysés ci-dessous :

- ♦ La prédominance du programme transversal, qui, grâce à la simplicité de sa démarche et l'efficacité de sa mise en œuvre, a permis d'enregistrer un nombre élevé de projets soit plus de 9 000.



Repartition des projets INDH par programme au titre de 2006-2010

- ♦ L'importance de l'approche partenariale prônée par l'INDH qui est un acquis considérable, témoignant ainsi de la capacité de l'Initiative à mobiliser des financements additionnels et à générer un effet de levier qui est de l'ordre de 41%. Ce pourcentage est révélateur de la dynamique insufflée, des partenariats tissés, des synergies créées et de l'intégration consacrée. Ces réalisations sont aussi ventilées par type de programme.



Effet de levier 2006-2010

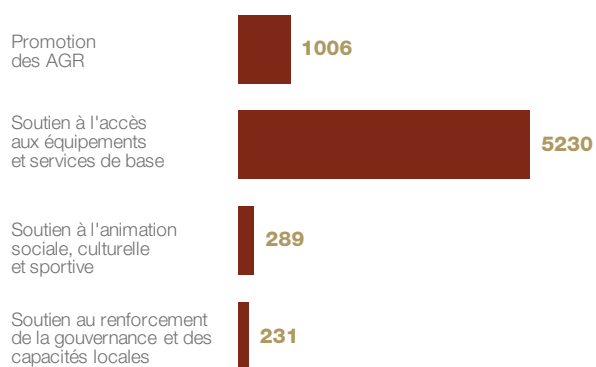
# EVALUATION QUANTITATIVE

## PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural concerne **403** communes dont le taux de pauvreté dépasse ou avoisine 30% et relevant de 53 Provinces et Préfectures du Royaume. 1,6 millions de personnes ont bénéficié de 6 756 projets nécessitant un montant d'investissement de 2.715.929.169 DHS.

L'analyse des graphiques ci-dessous démontre que :

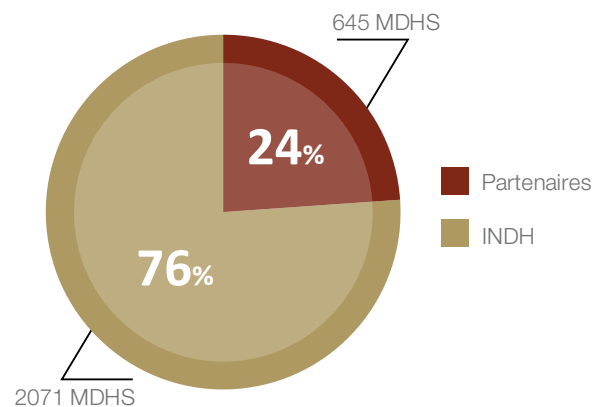
- ♦ Les projets de soutien à l'accès aux équipements et aux services sociaux de base occupent une place importante avec la programmation de 5 230 projets et actions.



Répartition des projets INDH par rubrique budgétaire (2006-2010)

Cela traduit le déficit important relevé par la population à travers des ILDH en matière d'infrastructure de base dans le monde rural.

- ♦ Les activités génératrices de revenus viennent en deuxième position avec un total de 1 006 projets, ce qui indique la richesse des propositions émanant des populations rurales. Ces AGR concernent notamment l'élevage, l'apiculture, l'agriculture, l'artisanat et le tourisme rural.
- ♦ L'effet de levier est de 24%.



Effet de levier 2006-2010

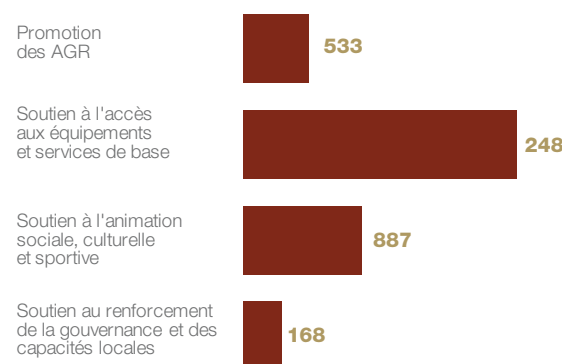
## EVALUATION QUANTITATIVE

### PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE EN MILIEU URBAIN

Ce programme concerne 264 quartiers urbains les plus marginalisés relevant de 36 villes du Royaume. 1,6 millions de personnes ont bénéficié de 4 069 projets et actions mobilisant une enveloppe budgétaire globale de 4.123.716.215 DHS.

L'analyse des graphiques montre que :

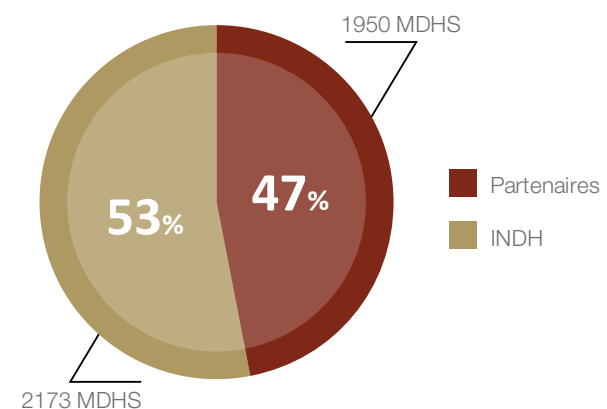
- ♦ 2 481 projets, soit 61% du nombre global des projets initiés, ont été réalisés dans le cadre du soutien à l'accès aux équipements et services sociaux de base. Ceci s'explique par l'importance des besoins exprimés aux fins de pallier aux insuffisances constatées au niveau des quartiers.



Répartition des projets INDH par rubrique budgétaire (2006-2010)

- ♦ Les actions d'animation sociale, culturelle et sportive occupent la seconde place avec un total de 887 projets, suivi des activités génératrices de revenus avec 533 projets et les actions de soutien à la gouvernance locale et renforcement des capacités avec un total de 168 projets.

- ♦ Un effet de levier assez important de 47%.



Effet de levier 2006-2010

# EVALUATION QUANTITATIVE

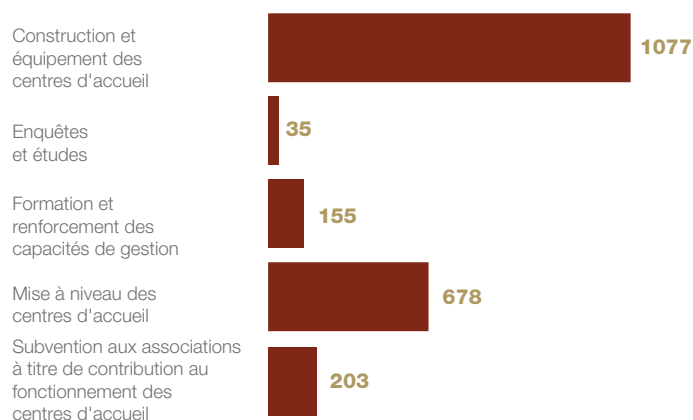
## PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Le nombre de projets est de 2 148 réalisés au profit de 537 000 bénéficiaires directs avec la mobilisation d'un montant global de 2.952.983.267 DHS.

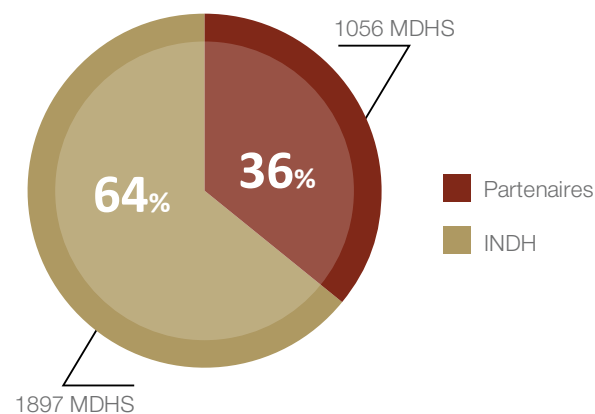
- ♦ Les réalisations se rapportent essentiellement aux projets de construction, d'équipement et de mise à niveau des centres d'accueil et de protection sociale. Ainsi, le nombre de projets est de 1 755, soit 82% de l'ensemble des projets initiés.

- ♦ Un effort important a été consenti en matière de soutien aux associations à titre de contribution au fonctionnement des centres d'accueil, à la formation et au renforcement des capacités de gestion, ce qui représente 358 actions.

- ♦ A l'instar des deux programmes précédents, le programme de lutte contre la précarité a connu un effet de levier important qui est de 36%.



| Effet de levier 2006-2010



| Répartition des projets INDH par rubrique budgétaire (2006-2010)

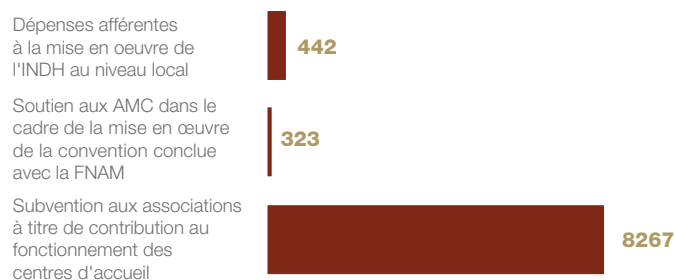
## EVALUATION QUANTITATIVE

### PROGRAMME TRANSVERSAL

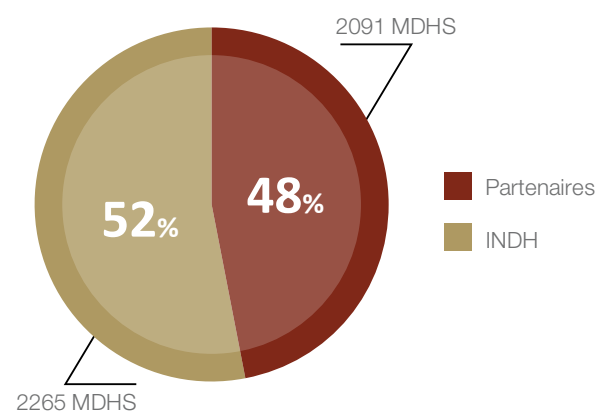
Ce programme, dont l'objectif essentiel est d'encourager les initiatives et la créativité au niveau local à travers des appels à projets, concerne essentiellement la concrétisation des projets à fort impact et des AGR.

Plus de 9 032 projets ont été retenus par les Comités Provinciaux de Développement Humain (CPDH). Ces projets, d'un investissement global de 4.356.369.200 DHS, ont bénéficié à 1,5 millions de personnes.

L'analyse des graphiques ci-dessous, illustre la place prépondérante qu'occupent les projets à fort impact dont les AGR, au nombre de 8 267 projets et un effet de levier conséquent de 48%.



Repartition des projets INDH par rubrique budgétaire (2006-2010)



Effet de levier 2006-2010

# EVALUATION QUANTITATIVE

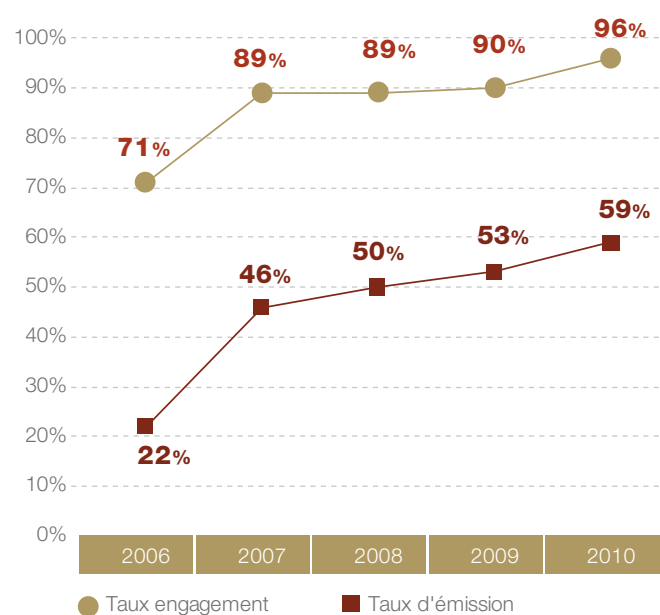
## DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

Les différents projets et actions réalisés dans le cadre des quatre programmes INDH, concernent les principaux domaines suivants :

- ♦ Santé ;
- ♦ Education ;
- ♦ Activités génératrices de revenus ;
- ♦ Infrastructure et services sociaux de base ;
- ♦ Actions au profit des personnes en situation précaire ;
- ♦ Animation socio-culturelle et sportive ;
- ♦ Formation professionnelle ;
- ♦ Formation Renforcement des capacités techniques des associations ;
- ♦ Lutte contre l'analphabétisme ;
- ♦ Aménagement de l'espace et protection de l'environnement ;
- ♦ Commerce et Industrie ;
- ♦ Appui aux instances territoriales (organes de gouvernance).

Des fiches synoptiques détaillées relatives à chaque domaine, se trouvent en annexe II.

## RÉALISATIONS FINANCIÈRES



Evolution des taux d'engagement et d'émission entre 2006-2010

Le graphique ci-dessus présente l'évolution des taux d'engagement et d'émission sur la période 2006-2010. Il démontre le niveau de performance et la capacité managerielle des services en charge de la mise en œuvre de l'INDH au niveau territorial. Pour accompagner cette évolution ainsi que les modes de gestion des affaires locales introduits par l'Initiative, tout un dispositif d'outils et d'instruments a été mis en place, et concerne notamment :

# OUTILS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Dès le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, il a été décidé d'entreprendre des actions de formation et de renforcement des capacités des acteurs locaux: Chefs des divisions de l'action sociale, membres des organes de gouvernance, Tissu associatif, Equipes d'animation et représentants des Services extérieurs, pour une mise en œuvre optimale, uniforme, harmonisée et standardisée de cette Initiative.

Il s'agissait de doter tous ces acteurs de moyens pédagogiques et techniques appropriés pour l'identification, la conception, la réalisation et le suivi des projets inscrits dans le cadre de l'INDH.

C'est ainsi que le dispositif de formation et de renforcement des capacités présenté en annexe III, a été caractérisé par trois étapes principales :

### 2005 - 2006

Réponse à un besoin urgent du territoire afin de satisfaire les demandes ponctuelles en formation suite à la mise en place des différentes structures en charge de l'INDH.

### 2007

Elaboration de la stratégie de formation et renforcement de capacités au profit des acteurs INDH et professionnalisation des chargés de formation au niveau territorial en matière d'ingénierie de formation.

### 2008 - 2010

Réalisation, Suivi et Evaluation des plans provinciaux et préfectoraux de formation et mobilisation des partenaires aux fins d'assurer la cohérence et l'harmonie de l'action de formation au niveau territorial.

Le bilan des réalisations à ce jour est notoire ayant permis la concrétisation de plus de 290 000 hommes/jours/formations dont 40 000 hommes/jours/formations au niveau central et 250 000 au niveau territorial.

Il est à préciser que parallèlement à ce dispositif, d'autres actions de formation sont réalisées dans le cadre du programme MCC-Maroc (Millenium Challenge Compact) et focalisées sur les activités génératrices de revenus, ayant comme cible les porteurs de projets et les acteurs institutionnels : organes de gouvernance et les chefs DAS.

L'enveloppe budgétaire du projet est de l'ordre de 9,3 millions de dollars étalée sur une période de cinq ans et touchant dans une première phase environ 200 AGR avec une extension à 1.800 AGR, prévue à partir de Janvier 2012.

---

# OUTILS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## COMMUNICATION

La stratégie de communication institutionnelle et de proximité, présentée en annexe IV, a permis une forte appropriation de l'Initiative grâce à une large médiatisation et à des campagnes de sensibilisation et d'information à l'échelle nationale et territoriale se traduisant par un ensemble d'actions entreprises ayant favorisé l'ancrage des valeurs et principes de l'INDH et la capitalisation des approches novatrices. Ainsi, au niveau territorial, plus de 4 000 actions de communication, d'information et de sensibilisation ont été réalisées de 2007 à 2010.

Parmi les actions phares initiées par le niveau central et local, la commémoration de l'anniversaire INDH le 18 mai de chaque année.

2005- 2006, Une large campagne de communication institutionnelle a été lancée ayant pour objectif d'uniformiser la compréhension de l'INDH en termes de philosophie, de démarche, de gouvernance, de financement et de programmes. A ce titre, la production et la publication des documents d'information et de communication autour de l'Initiative ont été réalisées notamment à travers le site web INDH [www.indh.ma](http://www.indh.ma)

En 2007, des chargés de communication ont été nommés au sein des Divisions de l'Action Sociale afin de décliner la stratégie de communication de proximité en plans provinciaux. Parallèlement, la communication institutionnelle s'est poursuivie au niveau national.

2008-2010, et afin de tisser un lien étroit avec la presse, le concept des « Jeudis Média » de l'INDH a été introduit. Il s'agit de rencontres participatives organisées mensuellement permettant d'aménager un espace dynamique d'échange et d'informations et d'entretenir un contact pérenne avec les médias. L'objectif est d'une part, d'assurer un suivi régulier de l'actualité de l'INDH à travers les visites des projets et d'autre part, d'aborder des thématiques liées au développement humain avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Initiative : les bénéficiaires, les porteurs de projets, les élus, les associations, et les services extérieurs.

L'année 2010, a connu l'organisation du Forum du Développement Humain à Agadir les 1er et 2 Novembre et a été marqué par la lecture de la lettre Royale adressée aux 1.700 participants dont près de 300 personnalités étrangères venues d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Une large couverture médiatique de l'évènement a été assurée par plus de deux cent journalistes nationaux et internationaux.

# OUTILS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## SUIVI ÉVALUATION

En vue d'assurer un meilleur suivi des projets INDH, il a été procédé à la mise en place progressive d'un dispositif évolutif du suivi évaluation, comportant notamment le cadre logique et le système d'information. Ce dernier a pour objectif de :

- ♦ Permettre une meilleure interactivité en termes de diffusion rapide des informations produites ;
- ♦ Produire des rapports souhaités sur le suivi de la mise en œuvre de l'INDH et sur les indicateurs de performance ;
- ♦ Cadrer les actions, les objectifs et les résultats par rapport à des indicateurs mesurables.

En outre, les activités de suivi ont également concerné la généralisation des bonnes pratiques et le suivi des différentes recommandations issues des missions d'audit, d'évaluation et de concertation, menées par les partenaires nationaux et étrangers ainsi que les propositions de l'Observatoire National de Développement Humain (ONDH). Dans ce sens, plusieurs actions ont été entreprises notamment :

- ♦ La généralisation des outils de suivi et de contrôle;
- ♦ L'élaboration, la validation et l'harmonisation du Cadre logique de l'INDH en concertation avec les différents partenaires financiers;
- ♦ L'élaboration d'un Plan de Suivi Evaluation et production des tableaux de bord décisionnels;
- ♦ L'élaboration et la généralisation du Manuel des indicateurs de performance et de suivi de réalisation de l'INDH ;
- ♦ La mise en place d'un dispositif du suivi évaluation participatif dont la composante principale demeure les « Enquêtes de perception ».

Par ailleurs, il est à préciser que les bailleurs de fonds qui accompagnent l'INDH, procèdent à leur tour à des évaluations régulières des projets.

Ainsi, tous les indicateurs de performance arrêtés ont été atteints, ce qui a permis le décaissement total de l'enveloppe budgétaire relative à la coopération internationale.

# OUTILS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## AUDIT

Chaque année des audits de certification des comptes et de performance des projets INDH sont réalisés conjointement par l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale (IGAT) et l'Inspection Générale des Finances (IGF). L'objectif recherché est de :

- ♦ Exprimer une opinion professionnelle selon laquelle les états financiers des opérations réalisées dans le cadre du «CAS INDH» sont conformes aux lois, règlements et référentiels comptables qui leur sont applicables ;
- ♦ Fournir, aux pouvoirs publics et aux citoyens, une assurance raisonnable que les ressources mobilisées ont été employées dans un souci d'économie et d'efficience et aux fins pour lesquelles elles ont été affectées.

Le tableau ci-dessous résume les résultats de la certification des comptes au titre de 2005-2009 :

Ainsi, on relève qu'aucun refus de certification n'a été enregistré et qu'une nette amélioration et une maîtrise satisfaisante de la gestion budgétaire et financière de l'INDH ont été observées. Les réserves relevées concernent davantage la forme que le fond.

Quant à l'audit de performance réalisé en 2009, il a permis de noter la bonne maîtrise des approches participatives, l'ancrage des valeurs et principes de l'INDH et l'amélioration de la représentativité des femmes dans les organes de gouvernance.

Dans un souci de transparence et de reddition des comptes, les rapports de synthèse de tous les audits annuels sont publiés systématiquement sur le site web de l'INDH. Pour l'année 2010, l'audit est en cours de réalisation.

Année	Nombre de sous-ordonnateur	Certification « sans réserve »	Certification « avec réserve »	Refus de Certification
2005	69	54	15	0
2006	70	56	14	0
2007	70	67	3	0
2008	70	67	3	0
2009	70	64	6	0

Tab 3 : résultats de la certification des comptes au titre de 2005-2009

# OUTILS ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

## ENQUÊTES DE PERCEPTION

Depuis le lancement de l'Initiative, il a été procédé à la mise en place d'un système de suivi évaluation participatif dont l'une des composantes essentielles est l'enquête de perception. Cette dernière est principalement axée sur l'évaluation des acquis qualitatifs à caractère psycho social, cognitif, comportemental et culturel apportés par l'INDH et fait l'objet d'une large diffusion auprès du public.

En terme d'objectif, l'enquête de perception vise à dégager les tendances de perception des acteurs de l'INDH, à l'égard de ce Chantier de Règne sur :

- ◆ L'image générée par l'INDH et ce qui en est réellement ancrée dans la mémoire collective ;
- ◆ La perception de l'INDH selon les catégories d'acteurs ;
- ◆ L'apport de l'INDH sur la personne et sur le développement individuel ;
- ◆ Les compétences sociales et le degré d'implication des acteurs ;
- ◆ L'autonomie et l'auto efficacité au travail des bénéficiaires ;
- ◆ Les attentes créées chez les acteurs et la population cible ;
- ◆ Les enseignements et leçons tirés.

Les résultats de ces enquêtes sont matérialisés dans des rapports qui dégagent la perception des acteurs de l'INDH, les acquis, les axes à améliorer, les contraintes rencontrées, les suggestions et propositions, ainsi que le degré de satisfaction et d'implication de ces derniers.

L'INDH a favorisé l'ancrage de la confiance en soi et en l'avenir chez les bénéficiaires et les porteurs de projets, leur insertion dans le tissu économique et social et la qualification de leur compétence.

Ainsi, on peut affirmer, dans une large mesure, que l'Initiative a permis un changement positif et réel dans les aptitudes et compétences sociales des populations cibles. Elles ont acquis un haut degré d'estime de soi et d'autrui, amélioré leurs conditions de vie et assuré un revenu stable. Ces populations, malgré quelques manquements relevés, sont désormais conscientes de la nécessité du travail en équipe aux fins de réussir leurs projets INDH.

---

## APPRÉCIATION QUALITATIVE

[...En dépit de ces avancées incontestables, Nous sommes conscient que cette expérience a montré certaines limites qui sont naturellement inhérentes à tout projet novateur d'une telle envergure. D'où Notre volonté d'en assurer le suivi sur le terrain, ainsi que l'évaluation continue, à diverses étapes, en vue d'en améliorer les programmes, de favoriser l'intégration de ses projets et d'éliminer les écueils...]

*Extrait de la Lettre Royale adressée aux participants au Forum du Développement Humain tenu à Agadir le 1er novembre 2010*

Dans l'optique de développement humain, la pauvreté en termes de revenu et de consommation représente peu par rapport à la pénurie de capacités qui devrait constituer un axe d'intervention prioritaire des politiques de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités.

En effet, l'élargissement des choix des individus, de leur liberté, de leur participation aux décisions et à l'exercice du contrôle sur les institutions qui les représentent est à même d'induire un processus auto entretenu d'amélioration du revenu et du bien être.

A travers les enquêtes de perception INDH, les évaluations périodiques réalisées et les visites de terrain fréquentes effectuées, il a été constaté que la période 2005-2010 a pu engendrer, au-delà des résultats quantitatifs palpables, un certain nombre d'acquis qui nécessitent toutefois, d'être consolidés et renforcés afin d'éviter les effets pervers. De même des axes d'amélioration ont été relevés.

# APPRÉCIATION QUALITATIVE

## ACQUIS

### ♦ Ancrage de la culture de la participation

La force mobilisatrice de l'Initiative a permis aux populations, aux élus, aux associations et à l'administration de se concerter et de s'exprimer sur le devenir probable de leur territoire en termes de besoins et d'actions de développement selon une démarche ascendante. De même, cette participation effective des différents acteurs trouve tout son impact en matière de diagnostic et de système de suivi évaluation. Dans la logique de l'INDH, le processus compte autant que les procédures et le contenu des interventions.

### ♦ Dynamisation du tissu associatif

La place réservée aux associations dans les organes de gouvernance a permis la dynamisation du tissu associatif en tant que partenaire à part entière dans le processus de prise de décision en matière de développement humain. De plus, l'accompagnement technique et financier apporté par l'INDH aux associations porteuses de projets a favorisé l'émergence et la professionnalisation de certaines d'entre elles.

### ♦ Promotion de la femme

L'approche genre traduit une conviction majeure ayant été matérialisée par l'amélioration de la représentativité des femmes au sein des comités de développement humain qui est passée de 9% en 2006 à 16% en 2010. L'amélioration des conditions des femmes et des jeunes filles sont, par ailleurs, un choix stratégique dans la mise en œuvre de l'INDH, comme en témoigne l'ensemble des activités et des projets réalisés dans ce cadre.

### ♦ Appropriation des populations de leurs projets

Du questionnement à l'égard de l'INDH, du comment y adhérer, du bien fondé des intentions des acteurs à la démystification des rôles, à une meilleure confiance en soi et à une nouvelle démarche de travail en synergie, en partenariat dans le respect de la concertation et de la participation. La tolérance, la diversité et la dignité, sont autant d'éléments et d'interrogations qui démontrent une forte appropriation des projets par les populations, gage de pérennité.

---

# APPRÉCIATION QUALITATIVE

Dans ce sens, l'INDH a fortement contribué à développer la capacité d'agir par soi-même, à renforcer l'autonomie réelle des populations et à ancrer l'émergence et la diffusion de l'esprit de l'auto-entreprise.

♦ **Amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires de projets et actions de l'INDH**

Cette amélioration s'apprécie à travers la concrétisation des différents projets de l'INDH qui ont contribué à la réduction du taux de pauvreté.

En effet, la carte de pauvreté élaborée entre 2004 et 2007 par le Haut Commissariat au Plan a révélé que, dans les communes rurales cibles de l'INDH, ce taux a été réduit de 41% contre seulement 28% dans les autres communes non cibles. De plus, la réduction de la pauvreté n'a été régulière et globale que dans ces communes.

Le taux de pauvreté a enregistré une baisse au niveau de 95% des communes cibles, une stagnation au niveau de 1,7% et une augmentation au niveau de 3,3% des communes cibles INDH.

♦ **Ancrage de la bonne gouvernance**

Le schéma de gouvernance de l'INDH au niveau territorial a gagné en efficacité et en transparence. En ce sens, des dispositions d'ordre organisationnel ont permis de :

- ♦ Renforcer la représentativité des femmes et des jeunes dans les comités de développement humain ;
- ♦ Mettre en place des mesures de sécurités juridiques et budgétaires ;
- ♦ Elargir la maîtrise d'ouvrage locale et notamment communale.

L'obligation de la motivation et de publication systématiques des décisions prises, la mise en ligne des résultats des appels d'offre, les rencontres périodiques de rendre compte sont autant d'acquis, résultats de l'instauration d'une bonne gouvernance. Ainsi, grâce à cette gouvernance adaptée à la philosophie INDH, une nouvelle dynamique a été créée entre Autorités, Elus, Services Extérieurs et Tissu Associatif marquée par la participation et la concertation autour du développement territorial.

## APPRÉCIATION QUALITATIVE

### ♦ Emancipation économique des porteurs de projets AGR

Grâce à l'INDH, des outils ont été élaborés et des formations organisées pour favoriser l'émancipation économique des porteurs des projets AGR en les incitant à la créativité en termes de nature, de conception et de montage de projets. Ces porteurs de projets, issus de la population en situation difficile, ont eu des opportunités d'accéder aux marchés et à des espaces de commercialisation de leurs produits permettant leur insertion dans le circuit économique. De même, l'esprit de partenariat, et de responsabilité s'est forgé chez l'ensemble des acteurs concernés.

### ♦ Approfondissement du sentiment de confiance et de dignité

En somme, l'ensemble des réalisations de l'INDH a permis des retombées positives sur les personnes bénéficiaires et sur les acteurs impliqués dans l'Initiative. Ceci concerne notamment, la qualité de vie et de travail, les caractéristiques environnementales et l'image de soi, et s'est traduit par la motivation des populations, la forte adhésion, le sentiment de l'équité et de l'égalité, la reconnaissance et l'espoir. Chose ressentie, notamment, à travers une estime de soi ancrée, une autonomie consacrée, une responsabilisation assumée, une valorisation assurée et une citoyenneté épanouie.

### ♦ Développement des compétences sociales chez les acteurs :

La réalisation des projets INDH dans une approche participative et dans un cadre de concertation a permis de développer chez les différents acteurs de l'Initiative une capacité d'exprimer plus facilement leurs points de vue même discordants et d'entretenir une relation de réciprocité durable avec autrui. De même, la dynamique de groupes est de plus en plus appréciée.

### ♦ Perception de l'INDH dans la mémoire collective des acteurs :

Les différents acteurs se sentent plus impliqués dans les projets réalisés dans le cadre de l'Initiative et semblent avoir assimilé ses valeurs et ses principes, d'autant plus qu'ils ont acquis un esprit critique doté d'une vision future, et d'une volonté de conduire eux-mêmes leurs projets INDH et d'en assurer la continuité.

---

# APPRÉCIATION QUALITATIVE

## PISTES D'AMÉLIORATION

L'évaluation de la mise en œuvre des projets INDH, réalisée par la Coordination Nationale de l'INDH et les différents partenaires nationaux et internationaux notamment, la Banque mondiale, l'Union européenne, l'Arabie Saoudite, l'ONDH, l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale et l'Inspection Générale des Finances, a permis de dégager certains axes à renforcer.

Ainsi, et conformément aux Hautes Orientations Royales, un effort conséquent d'amélioration doit porter, entre autres, sur les aspects suivants qui permettront d'insuffler un nouvel élan à cette Initiative :

### ♦ La pérennité

Il s'agit d'assurer la standardisation de l'ensemble des projets avec une analyse coût/bénéfice par type de projet, par la mise en place de :

- ♦ Normes de fonctionnement, de maintenance et d'encadrement ;
- ♦ Systématisation de la contractualisation pluriannuelle ;
- ♦ Contrat de délégation de gestion ;
- ♦ Crédits nécessaires pour couvrir les charges de fonctionnement.

### ♦ La convergence de l'INDH avec les services de l'Etat et les collectivités locales

L'INDH s'inscrit dans une logique de complémentarité et de non substitution aux programmes sectoriels. L'expérience des années précédentes a révélé la nécessité de promouvoir la convergence de l'action publique au niveau des zones cibles de l'INDH.

En effet, malgré les réalisations plurielles initiées en partenariat avec les services extérieurs de l'État, un déficit de convergence reste significatif.

Ce qui appelle à une véritable déconcentration et une forte décentralisation à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de convergence, l'harmonisation des méthodes et outils de travail entre INDH, PCD (Plan Communal de Développement) et autres programmes sectoriels toujours en insistant sur la nécessité du respect absolu des engagements entrepris de part et d'autres.

## APPRÉCIATION QUALITATIVE

### ♦ Les AGR et les microprojets générateurs d'emplois et de revenus stables

Malgré ses réalisations prometteuses, les activités génératrices de revenus devraient prendre en considération :

- ♦ Le choix des projets en mettant l'accent sur l'innovation et la diversification des AGR ;
- ♦ Le développement de l'approche filière ;
- ♦ Les spécificités du milieu urbain ;
- ♦ La mobilisation de la contribution financière des bénéficiaires ;
- ♦ L'implication effective et l'accompagnement financier des AMC, des partenaires et des services extérieurs de l'Etat ;
- ♦ L'aspect commercialisation.

### ♦ Le contrôle et l'évaluation

Force est de constater que les projets INDH font l'objet d'un suivi, d'un contrôle et d'une évaluation systématique. Toutefois la montée en charge et en puissance de cette Initiative appelle au :

- ♦ Renforcement de la culture de performance et de résultat ;
- ♦ Renforcement du dispositif de contrôle interne ;

- ♦ Consolidation du système d'évaluation afin de répondre aux besoins de pilotage, d'information et de capitalisation ;
- ♦ Recherche et développement des indicateurs standards/type de projet ;
- ♦ Ancrage de la culture du suivi évaluation participatif ;
- ♦ Mise en place des moyens d'accompagnement pour renforcer le suivi- évaluation ;
- ♦ Renforcement du contrôle à posteriori ;
- ♦ Simplification et vulgarisation des manuels de procédures fiduciaires.

### ♦ Le renforcement des capacités du tissu associatif

L'hétérogénéité, la diversité et l'importance du tissu associatif marocain, invitent à ce que des actions soutenues de formation, d'information et de renforcement des capacités soient inscrites comme activité pérenne et considérée comme composante essentielle de la mise en œuvre de l'INDH au niveau central et territorial.

A cet effet, il paraît important d'adopter une stratégie d'accompagnement et de formation du tissu associatif à même de lui permettre une organisation en réseautage, une maîtrise de management des projets et une participation efficiente à la mise en œuvre de l'INDH.



---

# PERSPECTIVES

---



Le concept marocain de développement humain, tel qu'il est précisé par le Discours Fondateur de l'INDH, établit un lien explicite à la fois instrumental et finaliste entre la démocratie, le développement économique et le bien être humain. Ce concept, dont la richesse et la densité sont notoires, est solidement basé sur l'analyse scientifique des causes de pauvreté et d'exclusion prescrivant en conséquence les moyens adéquats pour apporter les réponses idoines aux besoins sociaux diagnostiqués au niveau territorial.

Ces réponses sont fondées sur l'ancrage de la participation, de la dignité humaine, de la citoyenneté agissante et de la confiance sociale.

Au regard des résultats quantitatifs et de l'impact qualitatif de l'Initiative, l'INDH, projet Maroc-marocain, se révèle comme une approche de développement foncièrement novateur ayant permis la réalisation des objectifs tracés en termes de développement social et humain.

En effet, et malgré quelques difficultés ou limites rencontrées sur le terrain dans le cadre du lancement et de la mise en œuvre de ce projet sociétal, et qui sont naturellement inévitables à tout projet novateur, ces réalisations reflètent le grand succès de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain depuis son lancement le 18 mai 2005.

Outre les résultats chiffrés, les changements profonds vécus par les bénéficiaires ainsi que par l'ensemble des acteurs engagés dans ce Chantier de Règne, appréciés à travers leur implication et leur participation active, leurs ont permis de cultiver le sentiment de « mieux exister » et d'être acteur incontestable du développement humain.

Ainsi, leurs aptitudes et leurs compétences se sont renforcées et leurs connaissances élargies.

L'approche participative, valeur fondamentale de cette initiative, a contribué au changement social profond que connaît notre pays grâce au développement des interactions sociales nécessaires à la cohésion au sein de la société.

L'Initiative se révèle ainsi comme une réponse diversifiée et plurielle reflétant la nouvelle philosophie de développement social voulue et entreprise sous le Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.

Toutefois, et en tant que projet en constante progression, l'INDH ayant tiré les enseignements de ces cinq premières années, œuvre de manière pragmatique et résolue pour l'amélioration de sa deuxième phase 2011-2015.

En effet, l'Initiative entame une nouvelle étape dans son combat déterminé contre la pauvreté, pour l'inclusion, pour le développement humain et durable. Cette étape quinquennale offre une perspective précieuse à même de lui imprimer un nouveau souffle.

Ainsi, conformément aux Hautes Orientations Royales contenues dans les Discours du Trône des 30 juillet 2009 et 2010, la feuille de route est désormais tracée se rapportant à l'adoption d'une série de mesures spécifiques et concrètes dans l'objectif de renforcer la pérennité des projets, d'assurer la convergence et la synergie des actions, d'améliorer les qualifications des ressources humaines, de consolider le système de suivi et d'évaluation de l'INDH, de promouvoir l'adoption d'une approche filière et territoriale pour les Activités Génératrices de Revenus.



---

# ANNEXES

---

# ANNEXE I : LE SECTEUR ASSOCIATIF

## L'INDH ET LE SECTEUR ASSOCIATIF

### LES RÉALISATIONS DE L'INDH EN PARTENARIAT AVEC LE TISSU ASSOCIATIF

Nombre de projets et actions	9 651
Nombre associations et coopératives	6 337
Investissement global en dhs	4 235 895 420
Part INDH en dhs	2 431 140 361
Contribution des associations et coopératives en dhs	965 768 800
Part des autres partenaires en dhs	838 986 259

### TYPOLOGIE DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Type	Nombre	Nombre de projets et actions	Montant global	Part INDH	Contribution des associations/Coopératives
Associations	5 765	8 741	3 954 952 304	2 263 003 960	897 134 642
Coopératives	572	910	280 943 116	168 136 401	68 634 158
Total	6 337	9 651	4 235 895 420	2 431 140 361	965 768 800

### EVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS/ COOPÉRATIVES PARTENAIRES DE L'INDH

Associations	Nombre Association et Coopératives		Nombre de projets et actions
Associations/ Coopératives créées avant 2005(*)	2 532	40%	3 248
Associations/ Coopératives créés après 2005	3 805	60%	6 403
Total	6 337	100%	9 651

(\*) 2005 est la date de mise en œuvre de l'INDH.

## RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS GÉOGRAPHIQUEMENT

Région	Nbre d'association	Nombre de projets	Montant global	Part INDH
SOUSS-MASSA-DRAA	1 341	2 297	695 468 091	445 053 631
GRAND-CASABLANCA	874	1 547	847 787 610	417 668 519
ORIENTAL	553	740	318 081 597	177 103 613
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	474	640	309 022 377	200 062 939
TANGER-TETOUAN	394	589	466 161 493	212 202 201
MEKNES-TAFILALET	372	580	247 936 039	155 332 915
GUELMIM-ES-SEMARA	354	534	71 863 605	43 599 442
FES-BOULEMANE	347	472	284 891 826	185 860 936
TAZA-ALHOCEIMA-TAOUNATE	294	366	106 481 663	75 131 859
DOUKKALA-ABDA	281	407	218 958 885	135 956 426
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER	264	392	287 939 308	148 351 432
TADLA-AZILAL	212	325	125 820 683	66 539 615
GHARB-CHRRARDA-BENI HSEN	187	236	82 689 187	63 391 886
LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA-EL-HAMRA	155	199	34 005 379	21 533 552
CHAOUIA-OUARDIGHA	153	217	121 201 205	73 086 048
OUED ED-DAHAB-LAGOUIRA	82	110	17 586 472	10 265 347
<b>Total général</b>	<b>6 337</b>	<b>9 651</b>	<b>4 235 895 420</b>	<b>2 431 140 361</b>

### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS DE L'INDH SUR LE TISSU ASSOCIATIF PARTENAIRE

#### Ces actions contribuent à :

- Former et renforcer les compétences du tissu associatif en matière de gestion des projets
- Favoriser la mise en contact et le réseautage des associations et des coopératives
- Promouvoir l'organisation des associations en coopératives et groupements d'intérêt économique
- Participer à la mise à niveau et la montée en compétence des associations
- Apporter aux associations de nouveaux outils et méthodes de travail
- Contribuer au développement des activités portées par le tissu associatif
- Assurer une dynamique associative au niveau local, provincial, régional voire national

### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS PORTÉS PAR LE TISSU ASSOCIATIF SUR LES POPULATIONS CIBLES

#### Ces actions contribuent à :

- Encadrer les populations cibles des projets
- Ecouter, orienter et sensibiliser les populations cibles sur l'importance des projets et leurs impacts
- Assurer la participation des populations dans la mise en œuvre des projets et des actions
- Maintenir la dynamique sociale locale en favorisant la concertation et l'échange avec la population
- Participer à l'évaluation des besoins exprimés par les populations cibles

# ANNEXE II : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

## L'INDH ET LA SANTÉ

### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	1 635
Taux de réalisation	82%
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	413 760
Investissement global en dhs	1 104 803 186
Part INDH en dhs	609 349 282
Part Ministère de la Santé en dhs	141 493 169
Part des Associations en dhs	157 734 702
Part des autres partenaires en dhs	196 226 033
Effet de levier	45%

### LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
<b>Axe I : Construction et aménagement des Infrastructures</b>				
(*) Centres de santé				
(*) Hôpitaux	532	142 600	699 316 698	312 541 736
(*) Centres d'hémodialyse				
(*) Dispensaires				
(*) Dars Al Omouma et Salles d'accouchement				
<b>Axe II : Equipement</b>				
(*)Appareils de prothèse et de rééducation				
(*) Matériel pour différentes spécialités (ophtalmologie,cardiologie, pédiatrie)	177	46 750	91 693 470	59 577 948
(*) Appareils d'Analyses biologiques et automates				
(*) Appareils auditifs				
(*) Appareils de suivi et diagnostic de l'hypoglycémie				

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
<b>Axe III : Achats et acquisitions</b>				
(*) Achat de médicaments				
(*) Ambulances				
(*) Chaises roulantes	613	142 800	232 506 362	184 456 723
(*) Echographe				
(*) Unité mobile				
<b>Axe IV : Services de soins et caravanes médicales</b>				
(*) Caravane médicale				
(*) Circoncision	223	59 530	55 026 917	35 287 927
(*) Compagne de santé				
(*) Lunettes				
(*) Opérations Cataracte				
<b>Axe V : Renforcement de capacités</b>				
(*) Formation des accoucheuses traditionnelles et remise de Kits	35	1 800	1 040 200	964 200
<b>Autres actions</b>				
(*) Actions de formation (secourisme, etc..)				
(*) Prise en charge médicale				
(*) Soutien au fonctionnement des associations				
(*) Construction de morgue	55	20 280	25 219 539	16 520 748
(*) Action de sensibilisation				
(*) Aménagement Centres de Croissant rouge marocain				
(*) Laboratoire mobile				
<b>Total</b>	<b>1 635</b>	<b>413 760</b>	<b>1 104 803 186</b>	<b>609 349 282</b>

## IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

### Ces actions contribuent à :

- ♦ Améliorer la qualité et le niveau de vie sanitaire des populations ciblées:
- ♦ Faciliter l'accès aux services de santé surtout en monde rural
- ♦ Renforcer les infrastructures de santé à travers la création des centres de santé et des dispensaires
- ♦ Répondre aux besoins spécifiques des populations cibles par l'écoute et l'assistance
- ♦ Assurer le dépistage et le diagnostic précoce de certaines maladies à travers les caravanes médicales
- ♦ Améliorer la vie sanitaire de la femme et de l'enfant en particulier
- ♦ Préserver la santé de l'enfant et de la femme
- ♦ Réduire la mortalité maternelle et infantile
- ♦ Contribuer à l'amélioration des indicateurs de développement relatifs à la santé de la femme et de l'enfant en milieu rural
- ♦ Contribuer à l'augmentation du taux d'accouchement en milieu surveillé.
- ♦ Améliorer le niveau d'équipement médical
- ♦ Améliorer l'évacuation sanitaire et urgences médicales ;
- ♦ Améliorer la surveillance épidémiologique;
- ♦ Améliorer les structures et les espaces d'accueil des personnes malades chroniques
- ♦ Prendre en charge les malades démunies atteints de certaines maladies chroniques

# ANNEXE II.1 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

## L'INDH ET L'ÉDUCATION

### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	4 131[*]
Taux de réalisation	78%
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	1 028 360
Investissement global en dhs	1 996 215 925
Part INDH en dhs	1 404 982 546
Part Ministère de l'Éducation Nationale en dhs	172 836 459
Part des Associations en dhs	110 548 050
Part des partenaires en dhs	307 848 870
Effet de levier	30%

[\*] Ces projets intègrent aussi les actions de construction, d'aménagement et d'équipement des DAR Talib/Taliba.

### LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement Global en DHS	Part INDH en DHS
Axe I : Construction et aménagement des Infrastructures				
(*) Bibliothèques scolaires				
(*) Blocs sanitaires				
(*) Cantines scolaires - Internats - Résidence de l'élève				
(*) Crèche				
(*) Ecoles coraniques				
(*) Ecoles-Collèges-Lycées				
(*) Garderie des enfants	2 060	531 870	884 291 720	608 147 072
(*) Logement d'Instituteur (trice)				
(*) Mûrs de clôture				
(*) Préscolaire				
(*) Salles de classe				
(*) Université				

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
<b>Axe II : Equipement</b>				
(*) Bibliothèques scolaires				
(*) Cantines scolaires - Internats - Résidence de l'élève				
(*) Crèche				
(*) Ecoles coraniques				
(*) Ecoles-Collèges-Lycées	379	93 610	73 092 673	47 059 020
(*) Garderie des enfants				
(*) Préscolaire				
(*) Salles de classe				
(*) Université				
<b>Axe III : Achats et acquisitions</b>				
(*) Bicyclettes				
(*) Minibus autocar de transport scolaire	311	68 410	96 827 792	70 388 961
(*) Ordinateur, uniforme scolaire et fourniture scolaire				
<b>Axe IV : Action</b>				
(*) Renforcement de capacités de gestion des associations				
(*) Animation sportif et culturelle	157	47 950	40 181 758	22 277 990
(*) Cours de soutien scolaire				
<b>Distribution</b>				
(*) Kits scolaires-Fournitures et Manuels scolaires	275	67 120	80 228 248	47 649 729
<b>Construction, aménagement et équipement des DAR Talib/Taliba</b>				
(*) Construction et aménagement				
(*) Equipement	949	219 400	821 593 734	609 459 774
(*) Fonctionnement				
<b>Total</b>	<b>4131</b>	<b>1 028 360</b>	<b>1 996 215 925</b>	<b>1 404 982 546</b>

### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

#### Ces actions contribuent à :

- ◆ Améliorer les conditions de scolarité
- ◆ Améliorer l'éducation préscolaire
- ◆ Promouvoir l'enseignement primaire dans le milieu rural
- ◆ Réduire le taux de déperdition scolaire des enfants en situation difficile
- ◆ Rehausser le niveau d'instruction des élèves nécessiteux
- ◆ Soutenir les infrastructures scolaires
- ◆ Améliorer les conditions de travail des élèves et des instituteurs
- ◆ Améliorer les conditions d'hygiène
- ◆ Lutter contre la déperdition scolaire des filles et des garçons du monde rural
- ◆ Assurer l'hébergement et restauration des élèves nécessiteuses
- ◆ Encourager la scolarisation de la fille rurale

## ANNEXE II.2 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

### L'INDH ET L'AGR

#### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions dont :	3 790
Taux de réalisation global	90%
Emplois créés	40 000
Investissement global en dhs	1 177 495 778
Part INDH en dhs	775 082 446
Part du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime en dhs	24 133 025
Part du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat en dhs	21 269 910
Part des Associations et des Coopératives en dhs	175 130 554
Part des autres partenaires en dhs	181 879 843
Effet de levier	34%

#### TPOLOGIE DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS PAR SECTEUR

Secteur	Type de projets et actions AGR
Agriculture	Aliments pour bétail
	Arboriculture fruitière, Cultures maraîchères
	Collecte et Production du lait, Transformation laitière - Fromagerie
	Elevage Apicole (Apiculture); Bovins;Ovins; Camelins; Caprins; Gastéropodes (Héliciculture); lapins(Cuniculture); Volailles (Aviculture)
	Equipements hydro-agricoles, Machines agricoles
	Exploitation Agricole
	Irrigation - Seguias; goutte-à-goutte;
	Pépinière - Plantations
	Plantes aromatiques et médicinales
	Unité de trituration d'olives
Artisanat	Artisanat du bois et de la pierre
	Couture et textile
	Décoration
	Menuiserie
	Métallurgie
	Plasturgie
	Poterie-Céramique
Sidérurgie	

Pêche	Commercialisation des poissons
	Equipements de la pêche
	Pêche artisanale ou côtière, maritime et fluviale
	Pisciculture
Petite Industrie	Abattoirs
	Arts culinaires
	Boulangerie-Pâtisserie
	Industrie agro-alimentaire
	Scierie
	Transformation des légumes et fruits
	Valorisation du cactus
Tourisme	Valorisation de l'argnier
	Auberges, Camping
	Centre touristique
	Ecotourisme
	Gites touristiques

### VENTILATION DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS PAR RÉGION

Région	Nombre de projets et actions	Investissement global en dhs	Part INDH en dhs	Taux de réalisation
SOUSS-MASSA-DRAA	609	168 268 315	115 525 232	88%
GUELMIM-ES-SEMARA	421	73 148 358	50 842 097	94%
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	403	152 131 054	109 247 598	90%
TAZA-ALHOCEIMA-TAOUNATE	298	72 738 959	51 282 692	95%
ORIENTAL	279	74 131 886	43 649 782	87%
MEKNES-TAFILALET	247	83 451 635	55 808 091	80%
TANGER-TETOUAN	243	116 085 741	76 482 608	90%
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER	195	89 320 622	57 949 263	90%
FES-BOULEMANE	185	63 448 605	42 826 470	95%
GRAND-CASABLANCA	183	75 561 834	33 248 938	90%
DOUKKALA-ABDA	180	52 502 790	36 246 490	95%
GHARB-CHRARDA-BENI HSEN	169	58 378 296	47 662 369	93%
LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA-EL-HAMRA	129	25 328 614	15 538 340	85%
TADLA-AZILAL	122	30 223 267	15 007 896	87%
CHAOUIA-OUARDIGHA	80	34 291 233	18 126 934	86%
OUED ED-DAHAB-LAGOUIRA	47	8 484 569	5 637 646	95%
Total général	3 790	1 177 495 778	775 082 446	90%

### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

#### Ces actions contribuent à :

- ◆ Améliorer les revenus de la population cible;
- ◆ Favoriser la création d'emplois ;
- ◆ Lutter contre l'exode rural;
- ◆ Promouvoir l'insertion de la femme et des jeunes dans la vie active ;
- ◆ Renforcer les compétences sociales et les capacités des porteurs et des bénéficiaires des projets;
- ◆ Assurer une dynamique associative dans les quartiers et communes cibles;
- ◆ Développer chez les bénéficiaires une autonomie au travail et une confiance en soi;
- ◆ Assurer une cohésion et une solidarité sociales chez les groupes bénéficiaires

## ANNEXE II.3 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

### L'INDH ET L'INFRASTRUCTURE ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

#### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	4 794
Taux de réalisation	73%
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	1 162 010
Investissement global en dhs	3 221 022 977
Part INDH en dhs	1 834 834 336
Part du Ministère de l'Equipeement en dhs	186 163 316
Part du Ministère de l'Energie (Secrétariat d'Etat de l'Eau et de l'Environnement, ONEP, ONE) en dhs	115 301 769
Part des associations en dhs	100 243 160
Part des autres partenaires en dhs	984 480 396
Effet de levier	43%

#### LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en dhs	Part INDH en dhs
<b>Axe I : Assainissement</b>				
(*) Assainissement liquide				
(*) Assainissement solide				
(*) Bacs à ordure				
(*) Branchement au réseau d'assainissement				
(*) Décharge publique				
(*) Fosses septiques	283	78 730	428 622 710	136 122 818
(*) Ramassage des déchets				
(*) Réhabilitation - extension du réseau				
(*) Station d'épuration				
(*) Traitement des déchets				
(*) Transport des déchets ménagers				

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
<b>Axe II : Eau Potable</b>				
(*) Adduction d'Eau Potable				
(*) Bornes Fontaines- Points d'eau				
(*) Branchements individuels				
(*) Creusement et Approfondissement des puits				
(*) Distribution d'eau potable	2 301	516 290	1 045 534 388	600 836 724
(*) Réhabilitation des canalisations				
(*) Renforcement du réseau d'AEP				
(*) Réservoirs et Châteaux				
(*) Sources - Metfia khoutara				
(*) Station de traitement				
<b>Axe III : Electrification et éclairage</b>				
(*) Branchements électriques				
(*) Eclairage Public				
(*) Electrification Rurale	367	95 920	231 173 266	133 953 553
(*) Energies solaires				
(*) Groupe électrogène				
<b>Axe V : Voirie</b>				
(*) Routes				
(*) Pistes				
(*) Aménagement des trottoirs	1 843	471 070	1 515 692 613	963 921 241
(*) Aménagements urbains				
(*) Dallage des rues				
(*) Ouvrages d'art				
<b>Total</b>	<b>4 794</b>	<b>1 162 010</b>	<b>3 221 022 977</b>	<b>1 834 834 336</b>

## IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

### Ces actions contribuent à :

- ◆ Améliorer l'accès aux équipements et services sociaux de base des populations cibles
- ◆ Contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population à travers l'adduction en eau potable, particulièrement en milieu rural
- ◆ Préserver les ressources hydriques
- ◆ Promouvoir la généralisation de l'électrification en milieu rural
- ◆ Renforcer l'éclairage public au niveau des communes et quartiers
- ◆ Améliorer les conditions d'hygiène et de santé publique des populations cibles
- ◆ Améliorer l'accessibilité au réseau d'assainissement
- ◆ Protéger l'environnement de la population
- ◆ Renforcer la proximité des services sociaux de base au profit des populations cibles bénéficiaires
- ◆ Favoriser le désenclavement de la population rurale à travers l'aménagement de la voirie

## ANNEXE II.4 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

### L'INDH ET LES ACTIONS AU PROFIT DES PERSONNES EN SITUATION PRÉCAIRE

#### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	1625 (1)
Taux de réalisation	76%
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	428 463 (2)
Investissement global en dhs	1 819 985 162
Part INDH en dhs	1 111 131 554
Part du Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité en dhs	29 343 748
Part des Associations en dhs	181 071 952
Part des autres partenaires en dhs	498 437 907
Effet de levier	39%

(1) Les 1625 projets n'incluent pas les Dour Talib/Taliba qui sont au nombre de 523 projets au niveau de ce programme faisant bénéficier 108.537 personnes.

(2) Ce chiffre comprend les 209 811 bénéficiaires directs ventilés selon les 8 catégories de personnes en situation de précarité.

#### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

##### Ces actions contribuent à :

- ♦ Renforcer les capacités des enfants handicapés ;
- ♦ Intégrer les enfants handicapés dans le système éducatif;
- ♦ Faciliter l'insertion des bénéficiaires dans la vie sociale et économique;
- ♦ Accompagner et assurer l'intégration des personnes aux besoins spécifiques dans leur environnement;
- ♦ Soutenir les personnes handicapées par la création des AGR;
- ♦ Préserver la dignité des populations cibles;
- ♦ Développer chez les bénéficiaires le sentiment de confiance en soi et la capacité d'action dans leur environnement
- ♦ Améliorer les conditions d'accueil des personnes en situation précaire;
- ♦ Améliorer le bien être et assurer le suivi médical des personnes handicapées;
- ♦ Encourager la scolarisation des personnes en situation précaire et lutter contre l'abandon scolaire;
- ♦ Améliorer les conditions d'accueil des personnes âgées sans ressources;
- ♦ Lutter contre l'analphabétisme chez la population bénéficiaire.

## LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	investissement global en dhs	Part INDH en dhs
<b>PERSONNES HANDICAPÉES</b>				
<b>Axe I : Construction et aménagement</b>				
(*) Ateliers d'appareillage orthopédique				
(*) Centre d'écoute et d'orientation				
(*) Centre de protection de l'enfance				
(*) Centre Pluridisciplinaire				
(*) Centre polyvalent pour handicapés				
(*) Centre pour enfants autistes et souffrant de troubles de la communication				
(*) Centre pour enfants sourds et malentendants				
(*) Centre pour enfants trisomiques	312			
(*) Centre pour handicapés mentaux				
(*) Centre pour les malvoyants (Unités d'orthoptie etc..)				
(*) Centre social pour handicapés				
(*) Centre socio-éducatif pour enfants handicapés				
(*) Centre socio-médical				
(*) Centres d'insertion et de formation des handicapés				
(*) Salles intégrées pour enfants handicapés				
(*) Unité de rééducation fonctionnelle		132 639	644 953 478	341 484 451
<b>Axe II : Matériels et appareils pour Handicapés</b>				
(*) Béquilles				
(*) Cannes pour non voyants pliantes				
(*) Fauteuils roulants électriques				
(*) Fauteuils roulants manuels pliants				
(*) Lunettes médicales				
(*) Matériel médical propres aux handicapés	19			
(*) Médicament et Produits pharmaceutiques				
(*) Prothèse auditive				
(*) Prothèse fémorale ou tibiale				
(*) Prothèses orthopédiques				
(*) Tables individuelles pour élèves handicapés				
<b>Axe III : Achats et acquisitions</b>				
(*) Cartables garnis et fournitures scolaires, dictionnaires				
(*) Minibus de transport scolaire pour handicapés	26			
(*) Moyens de transport divers pour handicapés				
(*) Tricycle				

## LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
<b>Axe IV : Equipement</b>				
(*) Appareils de tissage				
(*) Jeux pour enfants handicapés				
(*) Lits/couvertures				
(*) Machine à coudre				
(*) Machines à tricoter	88			
(*) Matériel audio-visuel				
(*) Matériel de bureau				
(*) Matériel de cuisine				
(*) Matériel de sport				
(*) Matériel informatique				
(*) Matériel pour préscolaire				
<b>Axe V : Actions</b>				
(*) Actions de sensibilisation				
(*) Actions Formation et renforcement des capacités	17			
(*) Actions Qualification professionnelle				
(*) Activités sportives, socioculturelles et de loisirs				
<b>MALADES MENTAUX SANS-ABRI</b>				
<b>Axe I : Construction et aménagement</b>	26	2 874	50 290 626	44 203 689
<b>FEMMES EN SITUATION PRÉCAIRE SANS RESSOURCES</b>				
<b>Axe I : Construction et aménagement des infrastructures</b>				
(*) Centre d'écoute et d'orientation				
(*) Centre d'accueil				
(*) Centre d'accueil des femmes en situation précaire				
(*) Centre de Qualification Professionnelle				
(*) Centre Pluridisciplinaire	301	41 823	338 589 408	169 942 732
(*) Centre socioculturel et sportif				
(*) Centre Socioéducatif				
(*) Centre socio-médical				
(*) Dar Al Omouma et Maison d'accouchement				
(*) Foyer féminin				
(*) Maison du Citoyen - Maison du Quartier				
<b>PERSONNES ÂGÉES DÉMUNIES</b>				
<b>Axe I : Construction de centres pour les personnes âgées</b>	101			
<b>Axe II : Aménagement centres pour les personnes âgées</b>	41	12 573	175 764 557	132 836 898

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
<b>ENFANTS ABANDONNÉS</b>				
Axe I : Construction et aménagement des infrastructures				
(*) Centre de protection de l'enfance				
(*) Centre de Qualification Professionnelle				
(*) Centre des enfants abandonnés				
(*) Centre Pluridisciplinaire				
(*) Centre préscolaire-garderie				
(*) Centre socioculturel et sportif	209	7 708	256 495 213	208 924 368
(*) Centre Socioéducatif				
(*) Centre préscolaire-Garderie-Ecole coranique				
(*) Dar Alfatate				
(*) Maison de bienfaisance				
(*) Orphelinat				
Axe II: Equipement et acquisition	131			
<b>ENFANTS DE RUE</b>				
AXE I : Construction et aménagement des infrastructures				
(*) Centre de protection de l'enfance				
(*) Centre de Qualification Professionnelle				
(*) Centre Pluridisciplinaire	26	4 979	45 909 711	29 573 472
(*) Centre Socioéducatif				
(*) Maison de bienfaisance				
AXE II : Equipement des infrastructures	9			
<b>EX-DÉTENUS SANS RESSOURCES</b>				
AXE I : Construction et aménagement des centres	17			
AXE II: Equipement des centres	4	3 959	16 178 588	7 777 804
<b>VAGABONDS ET PERSONNES SANS DOMICILE FIXE</b>				
AXE I : Construction et aménagement des infrastructures				
(*) Centre d'accueil pour vagabonds				
(*) Centre de protection de l'enfance	6	3256	12605959	11305959
(*) Maison de bienfaisance				
AXE II : Equipement des infrastructures	3			
<b>AUTRES ACTIONS AU PROFIT DE TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES</b>				
(*) Centre de Qualification Professionnelle				
(*) Centre Pluridisciplinaire				
(*) Centre Socioéducatif				
(*) Centre socio-médical				
(*) Centre socioculturel et sportif	289	218 652	279 197 622	165 082 183
(*) Maison du Citoyen - Maison du Quartier				
(*) Enquête et étude				
Total	1 625	428 463	1 819 985 162	1 111 131 554

## ANNEXE II.5 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

### L'INDH ET L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVE

#### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	2 654
Taux de réalisation	72%
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	700 970
Investissement global en dhs	1 751 739 880
Part INDH en dhs	945 375 969
Part Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle en dhs	123 324 621
Part des Associations en dhs	81 535 063
Part des partenaires en dhs	601 504 227
Effet de levier	46%

#### LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en dhs	Part INDH en dhs
<b>Axe I : Construction et aménagement des Infrastructures sportives</b>				
(*) Complexe sportif	1 065	288 040	1 125 068 150	565 678 429
(*) Maison des jeunes				
(*) Terrain de sport - Espace de sport				
<b>Axe II : Equipement</b>				
(*) Complexe sportif	251	63 680	113 525 286	49 386 783
(*) Maison des jeunes				
(*) Terrain de sport - Espace de sport				
<b>Axe III : Achats et acquisitions</b>				
(*) Articles sportifs	102	24 650	18 450 788	13 847 548
(*) Matériel de sport				
(*) Transport pour sportifs				
<b>Axe IV : Manifestations sportives</b>				
(*) Animation et formation	302	83 820	51 961 423	30 429 631
(*) Colonies de vacances				
(*) Organisation course et de tournois				

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en DHS	Part INDH en DHS
Axe V : Construction, aménagement et équipement des infrastructures culturelles				
(*) Bibliothèques	418	104 750	266 195 678	138 221 863
(*) Centres Culturels				
(*) Salles de lecture				
(*) Autre types centres				
Axe VI: Animation culturelle				
(*) Arts médiatiques				
(*) Arts vivants	378	95 670	79 788 133	80 767 525
(*) Sculpture-Peinture- Musique -Poésie-Architecture				
(*) Manifestations culturelles				
AxeVII : Construction, aménagement et équipement des maisons de quartiers	138	40 360	96 750 422	67 044 190
Total	2 654	700 970	1 751 739 880	945 375 969

## IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

### Ces actions contribuent à :

- ◆ Soutenir l'animation sportive et culturelle de proximité
- ◆ Encadrer et accompagner les jeunes dans les communes rurales et quartiers urbains
- ◆ Renforcer le sentiment d'utilité et du rôle social des jeunes issus des quartiers et communes cibles
- ◆ Favoriser le développement du sens de l'autonomie, de la responsabilité et du leadership chez les jeunes
- ◆ Lutter contre la délinquance juvénile
- ◆ Participer à travers les actions d'animation sportive au développement du leadership sportif chez les jeunes
- ◆ Renforcer la participation des jeunes dans la gestion locale des projets
- ◆ Promouvoir l'insertion des jeunes dans la vie socio-économique

# ANNEXE II.6 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

## L'INDH ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	531
Taux de réalisation	75%
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	130 600
Investissement global en dhs	280 642 237
Part INDH en dhs	135 341 887
Part Ministère de l'Emploi et la Formation Professionnelle en dhs	51 933 216
Part des Associations en dhs	42 790 814
Part des partenaires en dhs	50 576 320
Effet de levier	52%

### LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	Investissement global en dhs	Part INDH en dhs
<b>Axe I : Construction et aménagement des Infrastructures</b>				
(*) Ateliers de Qualification Professionnelle	212	52 860	182 999 278	92 548 740
(*) Centre de formation professionnelle				
<b>Axe II : Equipement</b>				
(*) Ateliers de Qualification Professionnelle	129	30 350	32 889 627	17 215 717
(*) Centre de formation professionnelle				
<b>Axe III : Actions de formation et d'encadrement</b>				
(*) animateurs (trices) de formation professionnelle	190	47 390	64 753 332	25 577 430
(*) Session de formation et de qualification				
<b>Total</b>	<b>531</b>	<b>130 600</b>	<b>280 642 237</b>	<b>135 341 887</b>

### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

#### Ces actions contribuent à :

- ♦ Favoriser l'insertion de la population cible dans la vie socio-économique
- ♦ Assurer les formations dans des métiers spécifiques
- ♦ Faciliter l'intégration des catégories démunies dans le marché de l'emploi
- ♦ Contribuer à la qualification professionnelle des bénéficiaires
- ♦ Améliorer les revenus des bénéficiaires
- ♦ Renforcer les capacités des porteurs de projets
- ♦ Promouvoir l'insertion de la femme et des jeunes dans la vie active

## ANNEXE II.7 : PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DE L'INDH

### L'INDH ET AUTRES SECTEURS D'INTERVENTION

#### LES RÉALISATIONS

Nombre de projets et actions	2 843
Nombre de Bénéficiaires directs et indirects	698 220
Investissement global en dhs	2 797 092 706
Part INDH en dhs	1 590 524 997

#### LES AXES D'INTERVENTION

Axes d'intervention	Nombre de projets et actions	Nombre de bénéficiaires directs et indirects
Formation Renforcement des capacités techniques des associations	914	211 940
Lutte contre l'analphabétisme	306	80 140
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	470	138 650
Commerce et Industrie	427	104 400
Appui aux instances territoriales (organes de gouvernance)	726	163 090
Total	2 843	698 220

#### IMPACT DES PROJETS ET ACTIONS

##### Ces actions contribuent à :

- Soutenir l'animation sportive et culturelle de proximité
- Encadrer et accompagner les jeunes dans les communes rurales et quartiers urbains
- Renforcer le sentiment d'utilité et du rôle social des jeunes issus des quartiers et communes cibles
- Favoriser le développement du sens de l'autonomie, de la responsabilité et du leadership chez les jeunes
- Lutter contre la délinquance juvénile
- Participer à travers les actions d'animation sportive au développement du leadership sportif chez les jeunes
- Renforcer la participation des jeunes dans la gestion locale des projets
- Promouvoir l'insertion des jeunes dans la vie socio-économique

# ANNEXE III : FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

## ACTIVITÉS DE PRODUCTION

- Elaboration de la stratégie de FRC.
- Elaboration des manuels de procédures des programmes INDH.
- Elaboration et vulgarisation du dispositif de suivi-évaluation des formations.
- Elaboration de l'outil de conception des ILDH.
- Elaboration de l'outil de capitalisation des expériences.
- Elaboration de guide des manuels de procédures INDH.

## ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE RÉFLEXION

- Rencontres à différents niveaux central, régional, et provincial sur des thématiques pertinentes.
- Tenue de deux séminaires nationaux au profit des chefs de DAS et leurs adjoints.
- Tenue de séminaires et forums à l'échelon national.
- Célébration des anniversaires INDH.

## ENCADREMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS LOCAUX

### AU NIVEAU CENTRAL

- Dotation des acteurs locaux, des techniques et outils méthodologiques, managériaux et ingénierie de formation.
- Structuration des dispositifs de formation et d'évaluation.
- Capitalisation des expériences.
- Suivi des plans de formation territoriaux.

### AU NIVEAU TERRITORIAL

- Implication des populations cibles dans le développement.
- Renforcement des compétences des acteurs locaux selon les besoins réels d'organisation.
- Assurer chez les acteurs des attitudes comportementales favorisant le développement.
- élaboration et suivi des plans de formation provinciaux, selon le processus d'ingénierie de formation.

## BILAN

### AU NIVEAU CENTRAL

- 40 000 journées stagiaires de formation au titre de 2005-2010.

### AU NIVEAU TERRITORIAL

- 250000 journées stagiaires de formation au titre de 2005-2010.
- Soit 290 journées stagiaires de formation à l'échelle nationale au titre de 2005-2010.

## ANNEXE IV : COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET DE PROXIMITÉ

### ACTIVITÉS DE PRODUCTION

- Elaboration des stratégies de communication institutionnelle et de proximité
- Elaboration des manuels de procédures des programmes INDH et des notes d'orientation méthodologique,
- Mise en place du site web INDH,
- Réalisation de trois films institutionnels,
- Elaboration d'un guide sur la communication à l'usage de tous les acteurs,
- Elaboration de différents outils de communication : dépliants, newsletter, recueil des projets phares; totem, oriflamme, kakémono
- Mise en place d'un intranet, outil de réseautage et de capitalisation
- Edition des Recueils des projets INDH au titre de 2006, 2007, 2008 et 2009
- Elaboration des analyses presse et des book presse
- Elaboration des rapports d'activités et des plans d'actions annuels
- Mise en place des sites web INDH au niveau de certaines provinces et préfectures
- Elaboration des brochures et de divers documents de communication par les chargés de communication au niveau territorial.

### ACTIVITES DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION

- Réunions régionales de sensibilisation sur l'INDH,
- Lancement de la première campagne de communication sur l'INDH comportant des spots téléés et des annonces presse,
- Célébration des anniversaires INDH,
- Tenue des rencontres annuelles d'échange et de concertation avec les chefs de DAS,
- Participation aux séminaires, rencontres et forums au niveau national et international;
- Organisation des stands INDH avec exposition des produits issus des AGR,
- Relation presse : interviews/reportages télévisés/duplex /émission télévisée et radiophonique,
- Organisation des « Jeudis Média de l'INDH »,
- Appui à la création de l'association des journalistes accompagnateurs de l'INDH,
- Préparation d'une campagne de communication émotionnelle déclinée en : 3 spots télévisés, 3spots radios, affiche et annonce presse,
- Organisation du Forum du Développement Humain à Agadir
- Réalisations de plus de 4.000 actions de communication au niveau territorial.

### ENCADREMENT ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Appel à la création des services de communication au sein des DAS et à la désignation des chargés de communication avec l'élaboration de leur lettre de mission,
- Tenue d'ateliers régionaux avec les chefs de DAS et les chargés de communication pour la déclinaison de la stratégie de communication de proximité en plans provinciaux de proximité ;
- Organisation de la formation en communication de proximité au profit des chefs de DAS et des chargés de communication par l'ISIC;
- Organisation, en partenariat avec l'AT de l'UE, de la formation en techniques de communication et de sensibilisation au profit des membres des équipes d'animation de communes
- Organisation d'un atelier de travail, en collaboration avec la BM et l'AT de l'UE, avec la participation de certains chefs de DAS et de CC relatif à l'introduction des PPCP dans le SI facilitant ainsi la remontée de l'information

### ACQUIS

- Ancrage de la culture de participation;
- Bonne perception de l'INDH;
- Tissage d'une bonne relation presse;
- Omniprésence de l'INDH dans la scène médiatique;
- Parution quotidienne de l'INDH dans la presse ;
- A l'exception des nouvelles provinces, tous les chefs de DAS et les chargés de communication du Royaume ont bénéficié d'une formation en communication de proximité
- Implication et formation des EAC-Q en communication
- Elaboration d'un plan type de communication de proximité provincial en adoptant une démarche participative avec le territorial et son intégration au niveau du SI est prévue

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
Initiative Nationale pour le Développement Humain

Coordination Nationale de l'INDH

mai 2011



